CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

10 DÉCEMBRE 1942

EDITIONS PAYS DE FRANCE

E BIMENSUELLE

N° 43

A nos abonnés et amis

L'accroissement continu de nos charges nous oblige, à notre grand regret, à augmenter le prix de l'abonnement à la Revue.

Nous avons réduit cette majoration au minimum.

Nous espérons que nos abonnés et amis comprendront la décision que nous avons été contraints de prendre et qu'ils nous resteront fidèles.

Voici les nouveaux tarifs qui seront applicables le 1er janvier 1943.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

à " Cité Nouvelle "

France	Un an	180 francs
	Six mois	100 »
	Trois mois (non renouvelable)	50 »
Le numéro		12 »
Etranger (demi-tarif)	Un an	210 francs
	Six mois	110 »
	Trois mois (non renouvelable)	55 »
Le numéro		14 »
Etranger	Un an	255 francs
	Six mois	130 »
	Trois mois (non renouvelable)	65 »
Le numéro		15 »

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard
ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52
Chèque Postal Lyon 904.40

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 2, Rue de l'Eglise, Vichy (Allier)

FORCE ET CHARITÉ

Depuis nos malheurs, nous assistons chez nous à un extraordinaire bouillonnement d'idées. De toutes parts des esprits s'agitent. On épilogue sans fin sur les causes de notre désastre. On essaie de définir les conditions de notre relèvement. On préconise des remèdes à notre mal. Et cette fièvre de pensée peut être regardée comme un indice rassurant. Ne trahit-elle pas une sorte de réaction vitale de l'organisme blessé qui travaille à se guérir ?

Cette effervescence intellectuelle ne va cependant pas sans inconvénients...

Tous ces guérisseurs s'accordent à proclamer la nécessité de créer chez nous une mystique nouvelle, capable de passionner les cœurs et de les entraîner dans la voie de la rénovation nécessaire. Nous le pensons comme eux.

Mais nous pensons aussi que pour être saine et bienfaisante, cette mystique nouvelle devra se doubler d'une mystique authentiquement religieuse et chrétienne.

Or, la mystique chrétienne est justement celle dont ne veulent à aucun prix quelques-uns de nos chercheurs de mystique nouvelle ; et contre laquelle ils s'insurgent avec le plus de violence et de la manière la plus inattendue.

Les pages qui suivent sont empruntées à un ouvrage en préparation dans lequel l'auteur défend précisément la mystique chrétienne contre les accusations dont elle est l'objet.

N. D. L. R.

Ce n'est pas seulement sa doctrine de l'humilité que reprochent au Christianisme certains de nos modernes chercheurs d'une mystique nouvelle, c'est aussi sa doctrine de la charité, son invite à l'amour mutuel, son appel à la bonté compatissante, à la commisération fraternelle, son exhortation pressante à s'interdire tout ce qui peut être une cause de

souffrances pour les autres, à mettre tout en œuvre pour les soulager quand ils souffrent.

Doctrine amollissante et dangereuse, déclarent-ils, à écarter résolument.

La bonté, pour eux, n'est pas une vertu. Elle n'est au fond qu'hypocrisie ou faiblesse : rien d'autre qu'un moyen de se faire accepter quand on ne se sent pas de force à s'imposer, une attitude avantageuse dans laquelle on cherche une sorte d'excuse à l'impuissance où l'on est de surmonter sa faiblesse. Elle ne peut qu'énerver les courages, détendre les énergies, amollir les âmes et les rendre incapables de tout effort viril. Quant à la pitié, elle entraîne à vouloir conserver à tout prix dans la société les déchets humains, les éléments inutilisables qui l'encombrent, l'alourdissent et dont elle n'a que faire, quand elle n'aboutit pas à perpétuer les tares qui l'affaiblissent et la ruinent.

Aussi bien, n'est-ce pas avec des cœurs tendres ou mièvres, toujours prêts à se laisser apitoyer ou désarmer, avec des gestes de sensiblerie plus ou moins factice qu'on effectuera les redressements auxquels nous sommes conviés. Il y faut autre chose. Il faut pour y arriver se durcir le cœur au contraire et se durcir les muscles. Il faut savoir être fort, robuste, impitoyable au besoin : ce qu'il nous faut, ce sont des « durs ». Quoi qu'ait prétendu le Christ, ce ne sont pas les doux, ce sont les forts qui possèdent la terre. C'est donc de force et non de bonté que nous avons besoin pour le moment.

Et voilà l'essentiel de cet évangile de la Force qu'on essaye d'opposer à l'évangile de la Bonté. On peut l'enrichir de développement multiples, le monnayer en mille applications diverses, c'est toujours à ces données essentielles qu'il se ramène en définitive.

Or, nous pensons, nous, que la Force et la Bonté ne s'excluent ni ne s'opposent en aucune manière, qu'elles doivent au contraire se conjuguer l'une avec l'autre, ou mieux, se compléter l'une par l'autre. Et nous estimons que le Christianisme justement les accorde merveilleusement l'une à l'autre, et que là se trouve même un des signes de sa transcen-

dance, une des preuves de son exceptionnelle valeur, une des raisons pour lesquelles il ne doit pas être exclu de la mystique nouvelle qu'on essaie de créer chez nous.

Voilà précisément ce qu'on voudrait essayer de montrer ici.

— I —

Et tout d'abord commençons par dissiper une équivoque.

Exalter la Force, en effet, insister sur sa nécessité, protester contre tout ce qui peut énerver, affaiblir, diminuer un homme ou un peuple n'a rien en soi qui ne puisse être légitime et même louable.

Encore faut-il cependant savoir de quelle force il s'agit. Car il y a Force et Force.

Il y a la force matérielle qui est une réalité matérielle de sa nature, mais non pas une qualité morale, une capacité matérielle d'action ou de violence, une puissance matérielle de choc ou de rupture qui peut être mise au service des meilleures causes ou des plus mauvaises, au service du bien ou au service du mal, mais qui, par elle-même, est sans aucune valeur morale et n'a rien absolument d'une vertu.

Et il y a la force morale qui est une certaine fermeté de la volonté, une disposition ou une qualité d'âme d'ordre tout spirituel par conséquent, mais qui peut, elle aussi, s'employer au service des causes les meilleures ou les plus mauvaises, au service du bien ou du mal. Il faut, par exemple, une réelle force d'âme pour être de sang-froid, et d'une manière prolongée, pleinement consciente et parfaitement voulue, violent, brutal, inhumain et cruel. Mais il en faut aussi pour persévérer dans une tâche ingrate et difficile, pour savoir être sévère au besoin, savoir punir, ou surmonter courageusement un sentiment de pitié trop compréhensible à l'égard des individus afin de prendre et de faire exécuter des mesures coercitives ou pénibles qu'exige le Bien commun. Et il va de soi que cette force d'âme ou de caractère ne devient une vertu au sens moral du mot que dans la mesure où elle est mise au service du bien véritable, où elle respecte par conséquent la

priorité du collectif sur l'individuel, celle du Bien commun sur le bien particulier.

Ces distinctions faites, et elles sont nécessaires, il faut reconnaître que les partisans de la Force, ceux qui la préconisent comme la vertu la plus nécessaire à l'heure actuelle, ceux qui l'exaltent et veulent qu'on la prêche de préférence à la douceur évangélique, à la bonté compatissante, ou à la charité qui cherche à conquérir par les bienfaits, ne l'entendent cependant pas de la seule force matérielle et brutale.

C'est bien de force morale ou spirituelle qu'il s'agit principalement pour eux, de force de caractère et de volonté, d'une force morale qui devra, d'ailleurs, se donner à elle-même la force matérielle dont elle aura besoin pour agir avec efficacité. Par contre, et c'est là justement ce qu'il y a d'inquiétant et d'inacceptable dans cette exaltation moderne de la Force, cette force de caractère ou d'âme nous est présentée comme ne devant s'embarrasser d'aucune considération de moralité.

La distinction du bien et du mal apparaît à ces doctrinaires de la Force comme une distinction purement arbitraire et factice. Le bien et le mal sont pour eux des notions toutes subjectives et relatives, ne reposant sur aucun fondement réel, ne correspondant à aucune réalité objective. L'essentiel n'est pas de réaliser un idéal déterminé qui serait fixe et constant en lui-même, qui aurait valeur universelle pour tous les hommes de tous les temps, l'essentiel est de réussir. Le bien, c'est en définitive le succès ; et le mal, c'est l'échec auquel on risque d'aboutir.

C'est évidemment la négation de tout ordre moral objectif auquel l'homme devrait subordonner son action. C'est la conséquence logique d'une conception du monde et de l'homme qui rejette la distinction entre le créé et l'incréé, entre l'homme et Dieu ; et qui, n'acceptant pas Dieu, n'accepte pas davantage que l'homme puisse avoir à s'inquiéter d'une morale qui viendrait de Dieu !

Nous retrouvons ici l'opposition fondamentale maintes

fois signalée entre notre conception chrétienne du monde et l'athéisme théorique et pratique de ceux qui dénoncent la nôtre comme une cause de faiblesse pour les sociétés d'aujourd'hui ; et nous n'avons pas à entrer pour le moment dans l'examen critique de ce néo-paganisme et des raisons par lesquelles il cherche éventuellement à se justifier.

Mais puisqu'il reproche à notre Christianisme de compromettre la dignité de l'homme et la vie de la société elle-même, il est indispensable de montrer que le reproche est injustifié et que la doctrine chrétienne bien comprise sauvegarde et la dignité de l'homme et la vie de la société beaucoup plus efficacement que les doctrines païennes devant lesquelles on demande à la nôtre de s'effacer.

L'amoralisme qu'au fond professent les modernes apologistes de la Force n'est pas moins dommageable, en effet, pour la vraie dignité de l'être humain que pour la vie normale des humaines sociétés.

Sous prétexte de réagir contre les doctrines dites de faiblesse et de nous restituer les énergies qui nous manqueraient, on nous fait, par exemple, l'apologie du fauve, de la « superbe brute blonde en quête de proie et de carnage » ; on affirme sans sourciller : « ce sont les races nobles qui ont laissé l'idée de barbare sur toutes les traces de leur passage », comme pour nous donner à entendre que la vraie noblesse d'une race, le signe indiscutable de sa vraie supériorité, c'est qu'elle soit capable de faire aux yeux des autres figure de barbare !

Paradoxe destiné sans doute à faire sursauter le lecteur ou à l'éblouir ; mais paradoxe, jeu de l'esprit et rien de plus.

Il n'y a aucune noblesse particulière à laisser l'idée de barbare sur les traces de son passage. Se révéler capable d'incendier, de piller, de violer et de massacrer sans remords ne révèle aucune noblesse d'âme particulière ; et il n'y en a pas davantage dans le « fauve qui rôde en quête de proie et de carnage ». La soi-disant noblesse du fauve aussi bien que celle du barbare relève d'un romantisme dont le moins qu'on puisse dire est qu'il recouvre précisément d'image splendides et de mots étincelants des réalités qui le sont beaucoup moins.

Le fauve est une brute animale qui suit aveuglément son instinct de fauve. Il peut avoir, il a sa beauté de fauve, l'harmonie parfois de ses formes, la souplesse de ses muscles et de sa démarche, sa puissance de détente ou de choc et sa vigueur physique étonnante. Mais il reste ce qu'il est : un fauve qui jamais ne se haussera jusqu'au niveau d'un ordre proprement humain.

L'homme, lui, appartient à cet ordre supérieur ; et son idéal à lui ne saurait être celui de la simple brute animale. Il est vrai qu'il porte en lui des instincts qui lui sont communs avec ceux de la brute animale. Mais il possède en propre une intelligence et une volonté libre qui justement lui permettent de se dominer et d'agir en homme et non pas en brute. Il peut cependant se laisser emporter par eux et mettre à leur service son intelligence et sa liberté. C'est le barbare qui ne connaît aucun frein et n'obéit qu'aux entraînements de sa nature instinctive. Mais il ne fait alors que déchoir en quelque sorte de l'ordre proprement humain pour se ravaler au niveau de l'ordre simplement animal.

Quand le Christianisme proteste implicitement contre les théories qui prétendent grandir l'homme en lui proposant comme idéal celui de la brute, quand il s'insurge contre ce renversement des valeurs, il ne fait que défendre l'homme et sauvegarder sa vraie noblesse. Celle-ci, non plus que sa vraie capacité d'héroïsme, ne se mesure pas uniquement à sa puissance de froide insensibilité ou de cynique brutalité.

Dans un ordre humain qui mérite ce nom, force matérielle et même force de volonté n'ont de valeur que dans la mesure où elles sont mises au service de cet ordre humain lui-même. Et celui-ci suppose tout autre chose que la simple satisfaction d'avidités individuelles ou collectives de jouissance ou de domination, tout autre chose que la manifestation d'une certaine puissance ou capacité de violence et même de violence victorieuse.

Le « fort des Halles » auquel personne ne peut tenir tête peut fort bien n'être aussi qu'une brute ; tout comme il peut être d'ailleurs un homme exquis de délicatesse et de

bonté. De même qu'un être humain chétif et débile peut être un homme débordant d'exquise bonté ou un monstre de cruauté. Mais il est bien certain que l'un comme l'autre se rapprochera d'autant moins de l'idéal humain qu'il sera plus dominé par l'instinct qui le rapproche au contraire de la brute animale.

L'homme vraiment fort au sens où un homme doit l'être, n'est donc pas celui qui se distingue par la vigueur musculaire ou par la violence dont il est capable, mais celui qui sait mettre sa vigueur physique, sa puissance matérielle et l'énergie morale dont il dispose au service de l'idéal humain qu'il doit réaliser.

C'est d'ailleurs bien de cet homme-là que nous avons aujourd'hui besoin. Il ne saurait donc être question de contester pour les Français de maintenant le devoir de se donner à eux-mêmes la force de volonté, la trempe de caractère, la vigueur physique et, dans la mesure où la situation anormale du Pays le permet, la puissance matérielle et les moyens d'action que réclament son relèvement et sa vie normale.

Mais il n'est pas douteux non plus que rien dans la doctrine chrétienne ne s'y oppose. Si, quand elle distingue entre la force matérielle et la force morale, elle prétend que l'une comme l'autre doivent être mises au service du droit. de la justice, du Bien commun légitime, et par conséquent du Bien tout court, c'est au service de l'humain qu'elle cherche à les mettre l'une et l'autre. Qui donc pourrait bien lui en faire grief ?

Pour mieux réveiller et stimuler des énergies qui, chez nous, se sont peut-être bien un peu trop endormies, mais dont le sommeil n'est certes pas imputable à la morale évangélique, on oppose à la génération de la défaite celle des Français d'il y a 150 ans qui « parcouraient l'Europe les armes à la main, et se préoccupaient beaucoup moins d'être les spectateurs, les censeurs et les moralistes de l'Histoire que ses protagonistes, par delà le bien et le mal ».

L'opposition peut en effet donner à réfléchir. Mais elle

donne à penser aussi. Les grognards de Napoléon, comme les soldats de la première République, étaient des soldats qui se battaient dans des conditions d'ailleurs très différentes de celles d'aujourd'hui, conduits par des chefs dont beaucoup étaient des aventuriers pleins d'audace et de bravoure et parfois de génie, mais qui se trouvaient au fond les uns comme les autres pris dans un engrenage auquel ils ne pouvaient plus échapper. Certes ils ne se souciaient guère d'être « les spectateurs ou les moralistes ou les censeurs de l'Histoire » ; mais on peut bien dire qu'ils ne se souciaient pas davantage d'en être les « protagonistes ». Qu'ils l'aient été, c'est un fait ; qu'ils aient songé à l'être, c'est une vue d'intellectuel ou de poète, mais rien de plus. Et s'ils ne se préoccupaient pas davantage du bien et du mal, ce n'est assurément pas ce qu'ils faisaient de mieux. Qu'on célèbre leur courage, leur endurance ou leur audace, pour faire mieux ressortir la malfaisance ou le danger de certains abandons peureux, d'un certain manque de cran, d'élan ou de virilité, rien de mieux. Mais qu'on ne leur fasse pas un mérite ou une gloire de ce qui fut chez certains d'entre eux au moins une infériorité. Le souci du bien et du mal ne les aurait pas empêchés d'être valeureux et entreprenants, ni d'écrire quelques-unes des plus glorieuses pages de notre Histoire. Certains d'entre eux, qui comptent parmi les plus illustres, comme ce Maréchal Bessières par exemple dont on a pu dire qu'il fut le « Bayard » de l'épopée napoléonienne, ne furent-ils pas d'admirables chrétiens en même temps ?

De même, il est très légitime d'exalter le courage héroïque des hommes qui, « bombardés, assiégés, attaqués, le ciel plombé au-dessus de leurs têtes à la fois par les 75 français et par les 150 allemands, sachant que l'ennemi pour les emporter se faisait massacrer par sa propre artillerie, ont su se dégager à la grenade ». On a raison de glorifier cette intrépidité qui brave la mort pour remplir un devoir sacré. Mais appeler cela « une nuit de noces », transformer cet exploit et ce magnifique exemple de courage en je ne sais quelle source de joie délirante, faire tourner l'exaltation de la bra-

voure à l'exaltation de la frénésie sanguinaire qui se grise de violence et s'enivre de carnage, eh bien non, nous nous refusons à cette régression vers la Barbarie ; et nous ne croyons pas qu'elle soit en aucune manière nécessaire à la valeur d'un homme ou à la grandeur d'un Pays.

Si l'homme doit parfois braver ou donner la mort, c'est parce qu'il y a des biens plus précieux que la vie ; mais ce n'est pas pour le plaisir de braver ou de donner la mort. Jeanne d'Arc n'avait de leçons de bravoure à recevoir de personne, mais on n'entendit jamais cette vaillante fille faire d'une journée de combat une « journée de noce » ; et les héroïques défenseurs de Dunkerque ou de Verdun avaient le mot plus juste, sans avoir eu moins de courage, quand ils parlaient de « l'enfer » de Dunkerque ou de « l'enfer » de Verdun !

Il y a d'ailleurs d'autres manifestations de la force d'âme et du vrai courage, d'autres manifestations de l'endurance et de la virilité que celles dont la guerre ou la bagarre peuvent être l'occasion.

Et, comme on l'a si bien dit à propos de certains écrivains qui se posent en directeurs de conscience de la jeunesse, « outre qu'il convient de présenter à l'admiration de la jeunesse autre chose que des récidivistes de l'exhibitionnisme, on ne peut pas en ce moment laisser bafouer par un « héroïsme » de pacotille le courage quotidien et silencieux de tant de Français cramponnés à leurs humbles tâches par quoi subsiste ce qui demeure de la Patrie ».

Il est bien certain que « la vie présente du paysan dans son champ, de l'ouvrier à son usine, du patron qui tient son affaire à bout de bras et de la mère de famille soucieuse de l'existence des siens, se dépensant jusqu'à l'extrême de ses forces, de la femme du prisonnier, gardienne courageuse et déchirée de son foyer désert », il est bien certain que toutes ces vies-là « ne sont pas en forme de proue » ! Elles font moins de publicité, elles ne suscitent pas l'enthousiasme de certains beaux esprits... » Elles valent cependant mieux en elles-mêmes

et pour le Pays que les soi-disant prouesses de jeunes écervelés qui s'amusent à se casser la figure dans un match de boxe ou dans un duel de bicyclettes !

Certes, il convient peut-être de ne pas prendre au tragique les paradoxes auquels certains se laissent entraîner par le besoin de paraître et d'étonner la galerie ou de scandaliser le public. Mais il ne faut pas sous-estimer non plus l'influence dangereuse qu'ils peuvent exercer sur une partie au moins d'une jeunesse toujours portée à se laisser impressionner par un peu de « bagout », de « pose » ou de snobisme apparemment révolutionnaire. Surtout quand ces attitudes ou ces conseils de fausse bravoure s'inscrivent en quelque sorte dans la ligne de tout un vaste courant d'idées qui tend à exalter la Force pour elle-même, à la présenter comme une valeur qui se suffit à elle-même et qui ne doit s'embarrasser d'aucune considération d'ordre moral.

A plus forte raison convient-il de dénoncer le sophisme quand il s'accompagne d'attaques formelles contre le Christianisme accusé d'être une religion douceâtre, amollissante et par là démoralisante.

Le Christianisme prêche la Force lui aussi, entendez la force de caractère et d'âme, non pas celle de la brute qui assomme, écrase et piétine pour assouvir sa faim, sa rage ou son besoin de se dépenser, mais celle de la volonté qui surmonte les obstacles matériels ou moraux pour accomplir son devoir. Il veut pour l'homme la force du corps et la force de l'âme tout à la fois, l'une conditionnant l'autre d'ailleurs bien souvent, tout en donnant la préférence à la force de l'âme bien sûr ; mais en demandant qu'elle soit mise au service du bien, c'est-à-dire au service de l'homme lui-même, de son droit ou de sa vie, ou au service de la collectivité dont il fait partie. Elle devient alors une vertu pour lui, un de ces dons de l'Esprit qui doivent aider à l'achèvement spirituel du chrétien.

Il ne condamne donc pas et ne déprécie pas davantage la simple force matérielle. Il la maintient à son rang de servante du droit, de la justice ou de l'ordre. Il reconnaît

qu'elle est nécessaire trop souvent. Ce n'est pas sur elle qu'il compte, ce n'est pas à elle qu'il fait appel pour convaincre les esprits ou pour convertir les âmes ; mais il ne conteste nullement qu'elle puisse être nécessaire pour maintenir l'ordre extérieur dans la cité. Et s'il n'accepte pas qu'elle fonde le droit, il n'hésite pas à reconnaître qu'elle est indispensable à le faire respecter. Sa valeur profonde lui vient en définitive de la manière dont elle est utilisée. Et c'est la raison pour laquelle il se garde bien de l'exalter en elle-même.

Quant à la force morale, à l'énergie virile, à la mâle vigueur dont une âme peut faire preuve, mais le Christianisme la réclame inlassablement de tous. Car elle nous est nécessaire à tous pour supporter l'inévitable souffrance et pour progresser dans notre ascension vers l'idéal. Prêtres, fidèles, religieux en ont tous besoin pour remplir les devoirs de leur état : le soldat pour se battre, comme l'ouvrier, le fonctionnaire, le paysan pour s'acquitter de leur tâche, l'industriel ou le commerçant pour conduire leur affaire, le père ou la mère de famille pour assurer la vie de leur foyer et faire l'éducation de leurs enfants, comme tous les citoyens d'un Pays pour remplir leurs obligations envers le Pays lui-même. Et cette force, le Christianisme ne se contente pas de la leur prêcher. Il la leur infuse par tous les moyens dont il dispose.

Que vient-on dès lors lui reprocher « le goût de la faiblesse et de l'excitation nerveuse » ? Que vient-on lui reprocher de faire de la prédication de l'enfer une sorte de culture systématique de la crainte dont le résultat ne pourrait être qu'anémiant pour un peuple ? En vérité ! Qui fut cependant plus ferme, plus impavide, moins poltron devant la souffrance et la mort que les saints et les martyrs ? Et, d'autre part, la crainte de l'enfer était-elle le seul mobile qui inspirait un saint Vincent de Paul ou un saint François-Xavier, un P. de Foucauld ou un P. Beyzim, l'apôtre des lépreux de Madagascar ? Et dans la mesure où ils gardaient la crainte des châtiments éternels, cette crainte les a-t-elle amoindris ou paralysés ? N'est-elle pas au contraire, pour ceux qui la gar-

dent, un stimulant de plus à affronter courageusement les tâches de la vie présente, à consentir les sacrifices, éventuellement l'héroïsme qu'elle réclame ?

Qu'il y ait de la mièvrerie amollissante, du sentimentalisme exagéré dans la manière dont un certain nombre de chrétiens comprennent le Christianisme, nul ne le contestera. Cela prouve simplement qu'ils le comprennent mal. Nous sommes les premiers à le leur reprocher. Mais il est évidemment inadmissible qu'on en tienne pour responsable le Christianisme lui-même qui justement leur en fait un grief.

Ici encore, pour savoir ce qu'est le Christianisme, il ne faut pas regarder du côté de ceux qui s'en réclament peut-être mais qu'il refuse de reconnaître comme siens. Il faut regarder du côté de ceux qu'il approuve et qu'il couronne. Or la vertu de force est précisément une de celles qui doivent avoir brillé d'un éclat extraordinaire et qualifié d'héroïque dans une âme chrétienne pour que l'Eglise consente à lui décerner les honneurs de la béatification ou à l'inscrire au catalogue des saints.

Reste cependant l'esprit des Béatitudes évangéliques ! N'est-il pas, sinon une exaltation, tout au moins une réhabilitation de ce qui est pauvre, chétif, faible ou impuissant ?

Oui, dans un certain sens. Mais, outre que l'esprit des Béatitudes évangéliques n'est pas seulement réhabilitation de n'importe quelle faiblesse ou de n'importe quelle impuissance et ne doit pas faire oublier le reste du message chrétien, cette réhabilitation du pauvre ou du faible ne saurait être condamnable comme dangereuse, puisqu'elle n'est en aucune manière une invite à se dispenser de tout effort pour surmonter la faiblesse ou l'impuissance dont on souffre. Et, d'autre part, elle a sa raison d'être.

Il y a de par le monde un nombre considérable d'êtres humains qui n'ont reçu de la nature ou de la naissance ni la vigueur physique, ni la richesse, ni la puissance, ni même la force de caractère et de volonté dont s'enorgueillissent les autres. Pourquoi leur serait-il interdit de chercher dans le

« beati pauperes », dans le « beati mites », un réconfort et un remède préventif contre le découragement et le dégoût d'eux-mêmes ? Est-ce leur faute, après tout, s'ils n'ont pas reçu en partage ni la vigueur physique, ni la santé, ni la superbe, ni le courage des grandes entreprises, ni peut-être même la grandeur d'âme ou la force morale ? Faut-il rejeter les êtres physiquement débiles hors d'une humanité qui compte un si grand nombre de débilités physiques ? Et la débilité morale elle-même est-elle nécessairement le fait de ceux qui en souffrent et qui en sont victimes ? Peut-on leur demander plus qu'ils n'ont reçu ? Ceux qui ont reçu davantage ont-ils le droit de tirer vanité de ce qui leur a été donné mais qu'ils ne se sont pas donné à eux-mêmes ?

Et le Christ n'est-il pas divinement humain, quand, pris de compassion pour cette multitude, affamée d'une vertu qui lui manque, aussi bien que pour la multitude affamée de la multiplication des pains, il cherche à la sauver du désespoir et lui permet de trouver dans la conscience même de sa misère ou de son impuissance, non pas un encouragement à ne rien faire pour la surmonter, mais un stimulant au contraire à ne pas se laisser écraser par elle et une raison de plus de compter sur lui pour arriver à en triompher.

A ces déchus de la terre, Dieu peut accorder les dons les plus précieux. La valeur surnaturelle de l'homme n'est pas nécessairement en fonction de sa valeur naturelle ; et c'est la seconde qui importe. Ce qui, faut-il le répéter, ne dispense évidemment pas de tout mettre en œuvre afin de se donner à soi-même toute la valeur naturelle et surnaturelle dont on peut être capable. Mais ce qui peut et doit légitimement consoler tant de malheureux qui, sur le plan de la valeur naturelle, se verront obligés, malgré tous leurs désirs et tous leurs efforts, de rester dans un état d'infériorité par rapport à d'autres !

Après cela qu'on nous souhaite, à nous chrétiens, « un peu de rage », nous ne nous en plaindrons pas. Nous aussi nous souhaitons « un peu de rage » à certains d'entre nous, par trop mous, par trop passifs et quelquefois un peu veules. Et

non pas seulement de la rage contre le mal moral qui ravag
le monde et compromet l'éternelle destinée des âmes. Mai
de la rage aussi contre tout ce qui a conduit notre Pays
l'abîme, de la rage contre l'effroyable médiocrité d'un tro
grand nombre de nos compatriotes, contre l'égoïsme impé
nitent et l'aveuglement insensé de ceux qui paraissent n'avoi
rien appris ni rien compris, et qui ne veulent rien apprendr
ni rien comprendre. Si, de fait, cette rage-là parvenait à le
défendre contre certaines contagions morbides, nous l'estime
rions vraiment bienfaisante !

Mais qu'on y prenne garde, la rage qu'on nous souhait
pourrait être déchaînée par d'autres excès d'un tout autr
genre. Eh ! nous ne serions que trop portés à en avoir si l
charité chrétienne ne venait calmer celle que certains procédé
engendreraient facilement. Car, on peut nous en croire, nou
enragerions aisément de voir constamment déformer notr
Christianisme par des hommes qui ne l'ont jamais compri
ou qui ne veulent pas le comprendre ; nous enragerions de le
voir blasphémer ce que nous aimons et dont nous savons tou
le prix. Nous enragerions surtout de voir égarer toute un
jeunesse trompée par quelques beaux esprits qui jouent de
vant elle avec les valeurs les plus sacrées ; et qui, pour l
plaisir d'étonner et de scandaliser, s'amusent à diminuer c
qui les dépasse, à discréditer ce qui les condamne, et à s
poser avantageusement en hommes qui n'ont pas eu peur d
« poignarder le Christ » ! Nous enragerions de voir la sottis
admirative d'un trop grand nombre de snobs et de snobinette
s'extasier devant « l'égocentrisme, le cabotinage, le cynism
de l'amoralité ou de l'athéisme, l'exposé indéfini d'exploits o
d'états d'âme faussement héroïques » auxquels se laissen
complaisamment aller certains apôtres de cet évangile nou
veau de la Force qui se pose en adversaire de l'Evangile d
Christ ! Et si nous nous défendons contre la rage que leur
fanfaronnades nous inspirent, cette fois ils peuvent bien d
fait s'en prendre à notre Christianisme ou l'en remercier
car c'est à lui qu'ils le doivent. Si nous faisons taire notr
indignation spontanée, c'est parce que nous nous souvenon

de la prière du Christ pour ses bourreaux : « Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font ! »

Mais de la charité qui nous fait ainsi prier pour les blasphémateurs du Christ, la France n'a certainement rien à redouter. Ce n'est pas cette compassion de nos cœurs chrétiens pour de malheureux frères égarés par l'orgueil ou le besoin de paraître qui jamais empêchera les vrais disciples du Christ de mettre au service du Pays une force d'âme pour le moins égale à la leur !

— II —

Il n'est pas douteux, en effet, que s'il n'exclut ni la fermeté ni la force, nous venons de le voir, l'Evangile du Christ peut être présenté comme l'Evangile par excellence de la douceur et de la bonté. Il n'est pas douteux qu'il met l'accent sur la nécessité de l'amour bien plus que sur la nécessité de la crainte. Il ne défend pas qu'on craigne et qu'on se fasse craindre au besoin. Il veut surtout qu'on aime et qu'on se fasse aimer.

La grande révélation qu'il apporte au monde, c'est avant tout la révélation de l'Amour, de l'amour dont Dieu aime les hommes et dont il veut en être aimé ; et de l'amour dont ils doivent s'aimer les uns les autres. Les deux vont de pair, puisqu'il n'y a que deux grands commandements et que le second est semblable au premier : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... et tu aimeras ton prochain comme toi-même pour l'amour de Dieu ! »

Il n'est même pas douteux que si, parmi ce prochain, l'Evangile semble marquer quelque préférence, c'est en faveur des petits, des faibles, des déshérités, des malheureux, de tous les mal lotis de l'existence.

Le Maître en a donné lui-même l'exemple. Non seulement il a demandé qu'on laissât venir à lui les petits enfants ; non seulement c'est parmi les simples et les ignorants qu'il a choisi ses premiers apôtres, mais c'est sur les pauvres, les infirmes, les malades, les abandonnés qu'il s'est toujours penché avec le plus de sollicitude, en leur faveur qu'il a fait la

plupart de ses miracles. C'est en semant les bienfaits sur ses pas qu'il a passé dans ce monde, laissant derrière lui le souvenir de sa bonté plus encore que celui de sa puissance ; et le souvenir d'une bonté qui semblait vouloir s'exercer d'autant plus en faveur des miséreux et des infirmes, des souffrants et des délaissés qu'ils étaient plus abandonnés ou méprisés par les puissants ou les heureux d'ici-bas.

Le foyer de charité que le Christ avait de la sorte allumé dans ce monde n'a plus cessé de brûler depuis ces jours lointains. Ses ardeurs n'ont certes pas réussi à fondre toutes les résistances de l'égoïsme ni toutes les duretés du cœur de l'homme. Elles n'en ont pas moins fait éclore et s'épanouir au cours des âges une multitude de générosités individuelles qu'il est impossible de dénombrer et une multitude d'œuvres charitables dont aucun paganisme n'a jamais produit l'équivalent.

Le Christ a bien réintroduit la loi d'amour dans un monde où ne régnait guère que la loi de force et de crainte. Il y a implanté la charité qui compatit et qui soulage, la bonté qui sème les bienfaits sur son passage. Il ne s'en défend pas. Il s'en fait gloire au contraire. Et il a raison !

Cette disposition intérieure de bienveillance qu'il cherche à créer dans le cœur de l'homme à l'égard de l'homme son semblable et qui doit le porter à vouloir son bien véritable et à l'assurer par tous les moyens dont on dispose, n'est pas autre chose en effet que la reconnaissance pratique de sa valeur et de sa dignité d'homme.

Car c'est à la valeur et à la dignité humaine et éventuellement chrétienne de son semblable que va l'amour du chrétien pour l'homme son frère en humanité et son frère dans le Christ, au moins par vocation, sinon de fait. Si vous le voyez se pencher vers lui pour l'entourer de son affectueuse sollicitude, éventuellement pour l'aider à le soulager, c'est parce qu'il a su reconnaître en lui, jusque sous les voiles de misère physique ou morale dont il est enveloppé, cette valeur et cette dignité qui subsistent en lui du seul fait qu'il est homme ou qu'il est chrétien.

Ce n'est donc pas du tout en vertu de je ne sais quelle préférence morbide pour les formes diminuées de la vie que le chrétien semble attiré vers les souffrants et les faibles, vers les malheureux ou les opprimés. Ce n'est pas davantage et bien moins encore par suite d'un manque personnel de force ou de vigueur, par suite d'une certaine impuissance personnelle à réussir et à vivre pleinement qu'il se complairait, par manière de compensation, dans le spectacle de ces états d'infériorité ou de diminution physique ou morale. S'il paraît les exalter, s'il les entoure tout au moins de soins tout particuliers, ce n'est pas pour déprécier la force ou le succès dont il se sentirait incapable. Pas plus qu'il ne cherche à se consoler en quelque sorte de son infirmité dans un sentiment ou dans un geste facile de bienveillance ou de pitié qui lui deviendrait un titre à quelque récompense future, comme si la bonté chrétienne n'était rien d'autre qu'un moyen pour les vaincus de l'existence de se ménager une revanche dont Dieu se chargerait dans une autre vie.

Que certains puissent la concevoir ainsi, c'est possible, et c'est regrettable ; mais cette manière de la comprendre n'a rien à voir avec l'amour chrétien des humbles, des faibles ou des opprimés. Ce n'est pas l'occasion qu'ils nous offrent de gagner des mérites que nous devons aimer en eux. Ceux qui seraient tentés peut-être de cultiver la misère pour avoir à la soulager ensuite se tromperaient singulièrement s'ils pensaient pouvoir s'assurer par là quelque particulière bienveillance de la part de celui qui regarde comme fait à lui-même tout ce que l'on fait au plus petit d'entre les siens !

C'est l'homme lui-même que l'authentique charité chrétienne nous demande d'aimer, et non pas le profit même spirituel que nous pouvons éventuellement retirer de cet amour. Tout comme ce n'est ni sa faiblesse, ni sa misère, ni sa détresse, ni son état d'infériorité que nous devons aimer en lui, mais sa valeur et sa dignité d'être humain ou éventuellement de chrétien, valeur et dignité qui subsistent en lui quoi qu'il fasse du seul fait qu'il reste un être humain.

Mais voilà bien aussi pourquoi l'amour chrétien, la cha-

rité ou la bonté que prêche le Christianisme n'a rien d'amoindrissant ou d'avilissant, ni pour celui qui le pratique, ni pour celui qui en profite. La bonté chrétienne suppose dans le cœur de l'homme qui la pratique un sens aigu de la suréminente dignité de son semblable, une conscience claire de sa grandeur véritable. Et elle tend à rendre cette conscience à celui qui peut-être l'avait perdue en raison même de l'excès de sa misère et qui profite de ses bienfaits.

Ainsi le Christ a-t-il voulu jadis n'être qu'un modeste fils d'artisan, artisan lui-même jusqu'au jour de son départ pour la vie publique, ainsi voulut-il ne s'entourer ensuite que de gens simples, modestes, sans fortune, afin de rendre aux humbles, aux petits, aux faibles le sentiment de leur vraie grandeur. Et c'est également la raison de ses préférences pour les petits et les pauvres.

Si même on veut aller jusqu'au bout de la vérité, il faut ajouter que seule au fond la charité chrétienne est ainsi capable d'aimer l'homme pour lui-même, sans aucune espèce d'arrière-pensée intéressée, d'un amour qui jamais ne diminue son objet ni ne le dégrade, parce que seule elle s'adresse dans l'homme à ce que l'homme ne peut jamais perdre, si bas qu'il tombe, dès lors qu'il reste un homme, la dignité essentielle qui lui vient de sa qualité d'homme ; et, s'il est chrétien, la dignité essentielle qui lui vient de son baptême ! Et ce n'est certainement pas en l'aimant dans le Christ et parce que nous le voyons comme racheté par le sang du Christ ou comme identifié avec lui par le baptême que nous enlevons quelque chose à sa dignité d'homme, que nous le diminuons en lui-même ou à nos yeux !

On s'étonne parfois, on se scandalise même de la compassion ou de la pitié que nous avons pour de pauvres malheureux déchets d'humanité dont la misère physique ou morale paraît incurable et peut même devenir dangereuse. Pourquoi s'obstiner à vouloir les conserver ? Pourquoi ne par les débarrasser d'une existence qui pour eux est un fardeau et qui pour leur entourage est un danger ?

Pourquoi ? Mais d'abord parce que Dieu seul est le maître de la vie. Et aussi parce que la vie reste pour l'homme le bien le plus précieux, puisque c'est par elle qu'il prépare son éternité, soit par la manière dont il l'utilise pour remplir ses tâches d'ici-bas, soit par la manière dont il supporte les épreuves qu'elle lui ménage, soit par la manière dont il en fait éventuellement le sacrifice pour le service ou le salut des autres.

Or, voilà qui restera toujours inintelligible pour tous ceux qui rejettent la conception chrétienne de l'homme et du monde. Ils ne comprennent pas, ils ne comprendront jamais que l'être humain le plus infortuné, le plus malheureux, le plus souffrant ou même le plus déchu peut toujours trouver dans l'acceptation de sa misère ou dans le repentir de sa déchéance le moyen de se mériter à lui-même un avenir meilleur et le moyen de mériter aussi pour d'autres, ce qui lui permettra finalement de se rendre véritablement utile en dépit de toutes les apparences contraires.

Par là d'ailleurs s'explique l'impitoyable dureté de cœur dont ils font preuve parfois à l'égard du vieillard, de l'infirme, de l'incurable, le mépris qu'ils ont pour les faibles, le cynisme avec lequel il leur arrive de demander qu'on débarrasse la société de ces poids morts et protestent contre la charité, malencontreuse à leur sens, qui s'obstine à vouloir conserver ces bouches inutiles, ces porteurs de germes morbides, ces dangereux agents de contamination...

Au-dessous de préoccupations avouables se cache au fond de ces cœurs impitoyables un souverain mépris de la personne humaine. Ils ne lui reconnaissent de valeur que dans la mesure où elle peut servir à la collectivité. Ils en font un instrument, un simple moyen qu'on soigne au besoin, comme on soigne un animal pour l'utiliser, mais qu'on rejette dès qu'il devient inutile..

Pour le Christianisme au contraire, nous venons de le voir, l'être humain possède une valeur en lui-même, une valeur qui lui vient de sa qualité d'être humain, et qu'il ne peut aliéner ni perdre, car il reste en cette qualité aimé de

Dieu, racheté par le sang du Christ, et appelé à participer un jour au bonheur de l'Infini lui-même. En lui rendant le sens de sa limite, de son infirmité naturelle, de sa faiblesse congénitale, le Christianisme lui rend donc aussi le sens de son éminente dignité d'homme. Il l'affranchit de l'orgueil par lequel il prétendait se faire dieu lui-même ; mais il l'affranchit aussi des servitudes auxquelles ont veut le réduire quand on le dégrade jusqu'à n'être plus qu'un instrument sans valeur en lui-même.

Osera-t-on dire après cela que l'Evangile du Christ, parce qu'il est évangile de la bonté, représente un danger pour la vraie dignité de l'homme et pour la vie normale de la société ?

Il est vrai qu'il peut être mal compris et mal pratiqué. Aussi n'est-il pas inutile d'apporter ici quelques précisions afin de couper court à certaines confusions faciles mais fâcheuses aussi et regrettables.

Il n'est pas douteux, en effet, qu'il y a parfois un peu de puérilité dans certains appels à la bonté, une certaine fadeur sentimentale, une certaine mièvrerie un peu niaise et ridicule autant que vaine et sans portée.

C'est ainsi qu'on se retranchera quelquefois derrière la soi-disant crainte de contrister, derrière le prétexte de ne pas faire de peine pour se dispenser soi-même de certains efforts de volonté qu'on ne veut pas s'imposer, par manque de caractère ou par souci de popularité. On s'obstinera de la sorte à faire vainement appel au sentiment alors qu'il faudrait savoir résolument recourir à la force pour obtenir ce qu'on est en droit d'exiger. Et c'est une erreur et une faute.

La Bonté n'est pas la faiblesse. La mère qui ne sait pas corriger son enfant par peur de le voir pleurer n'est pas bonne : elle est faible et elle prépare le malheur de l'enfant qu'elle ne veut pas voir pleurer. Le chef qui ne sait pas exiger et par conséquent, s'il le faut, obtenir de ses subordonnés l'accomplissement de leur devoir, parce qu'il a peur de leur déplaire ou de les heurter, n'est pas bon : il est faible, et sa faiblesse fait le malheur de ceux qui finalement seront victimes des négligences ou des désobéissances qu'il tolère. Les

Autorités civiles qui ne savent pas prévenir le désordre ou le réprimer, par peur de l'opinion publique ou par souci de leur tranquillité, ne sont pas bonnes : elles sont faibles et elles préparent le malheur du Pays. La Bonté n'exclut pas la fermeté, pas même la juste sévérité qui n'est bien souvent qu'une forme de la vraie charité.

Elle n'interdit même pas qu'on recoure à des moyens extrêmes et apparemment inhumains, comme la guerre par exemple, pour défendre une juste cause lorsque tous les moyens pacifiques de la sauvegarder s'avèrent inopérants. Mais elle ne reste jamais impassible devant les souffrances ou les ruines que la guerre occasionne. Elle comprend qu'on ne se laisse pas arrêter par leur perspective lorsqu'on estime ce moyen tragique absolument indispensable. Elle demande cependant qu'on s'y interdise toute inutile aggravation de la souffrance humaine, toute destruction inutile des biens nécessaires à la vie des hommes ; et la préoccupation d'y mettre un terme le plus rapidement possible. Elle demande surtout que les peuples cherchent activement et loyalement les moyens de résoudre pacifiquement les conflits qui peuvent surgir entre eux.

Il ne faut pas faire grief au Christianisme et à la charité chrétienne d'insister pour qu'on mette à préserver les peuples de l'abominable boucherie que devient la guerre, et des souffrances de toutes sortes qu'elle entraîne, l'équivalent au moins de l'énergie qu'on met à la préparer.

La guerre peut manifester et développer chez ceux qui la font de précieuses qualités de courage, d'endurance, de force d'âme et de virile énergie. Mais le souci d'en épargner les horreurs à ceux qui devront la faire ou la subir n'en témoigne pas moins chez ceux qui la font faire d'autres qualités qui n'ont pas moins de valeur.

Si l'homme vaut, en effet, par son intelligence qui lui permet de percevoir des rapports et d'adapter des moyens à une fin, par sa volonté libre qui lui permet d'orienter sa vie, par sa force de caractère qui lui permet de surmonter la souffrance, la fatigue, les faiblesses du cœur et les passions

instinctives, il vaut aussi par cette faculté d'apitoiement et de compassion, par cette bonté et cette faculté de se donner lui-même qui l'empêchent de n'être qu'une brute intelligente et libre.

C'est par là qu'il devient plus particulièrement semblable à Dieu, lequel est Toute-Puissance, mais aussi Charité, et n'a voulu de son passage sur la terre et au milieu de nous laisser d'autre souvenir que celui de sa Bonté : « transiit benefaciendo », il a passé en faisant le bien.

Et c'est aussi par là qu'à l'exemple de Dieu il se rend maître du cœur de l'homme son semblable. Celui-ci reste, en effet, plus sensible à l'amour qu'à la crainte. En ce sens du moins que si la crainte l'incline à céder, et s'il est obligé parfois de plier devant la Force, il ne se donne vraiment qu'à l'amour. Ce n'est pas en les brutalisant, mais en les aimant que l'on gagne et que l'on s'attache les hommes ou les peuples. Ceux qui ne songent qu'à les terroriser pour mieux les maîtriser et pensent ainsi pouvoir mieux les dominer ensuite se trompent lourdement. Ils peuvent être sûrs de les voir s'insurger au premier signe de faiblesse que leurs vainqueurs laisseront paraître. La dureté ou la cruauté dont ils croient habile de faire preuve rend incertaines leurs victoires et précaires leurs conquêtes, tandis qu'un peu de véritable humanité et de bonté aurait pu suffire à consolider leur œuvre et à définitivement asseoir un empire dont le bienfait n'aurait plus été contestable.

Les succès momentanés de la Force ne doivent donc pas impressionner outre mesure : un ordre humain durable suppose entre les hommes un ciment véritablement humain ; le cœur y a son rôle à jouer, et la Charité ses droits.

Le Christianisme veut d'ailleurs que cette charité profonde génératrice de pitié, de compassion et de bonté généreuse rayonne sur la vie tout entière et qu'elle y garantisse au besoin le respect de la justice dans les rapports humains.

Sans doute le Christ n'a pas entendu, quand il a proclamé le grand commandement de l'amour, instaurer par là un ordre

politique nouveau ou une nouvelle répartition des richesses au moyen d'une institution déterminée. Il n'a préconisé aucune réforme sociale, économique ou politique.

Mais ce serait une erreur de penser qu'il se désintéressait des conséquences qu'était susceptible d'entraîner dans le domaine concret le commandement nouveau qu'il donnait aux hommes de s'aimer les uns les autres.

Il semait le germe de l'amour, laissant au temps le soin d'en mûrir les fruits, à l'Eglise qui le prolonge et à l'esprit chrétien lui-même la mission d'en préciser les applications diverses aux divers temps et aux divers lieux.

Il savait que l'égoïsme ne serait jamais entièrement surmonté sur terre, que toujours il serait tenté de fouler aux pieds les exigences de la justice, que toujours il engendrerait des luttes sociales ou politiques ; et que toujours il faudrait savoir reconnaître l'homme et le frère dans le concurrent ou l'adversaire dont on serait tenté de violer le droit ou qu'on serait amené à combattre. Mais il entendait précisément que cet amour profond vînt contenir ou réduire les poussées dangereuses de l'égoïsme instinctif sur tous les plans et dans tous les domaines, et qu'on se préoccupât en conséquence des répercussions temporelles de sa doctrine.

Et c'est aussi pourquoi l'amour du prochain conduira tout naturellement à réaliser un ordre social où les exigences de la justice soient toujours scrupuleusement respectées, où la charité ne saurait évidemment servir de bouclier pour se défendre contre les exigences de cette justice ; et d'où la misère et les souffrances qu'elle engendre soient autant que possible évincées, car il est également évident qu'il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir ensuite.

Il est donc chimérique d'imaginer que le règne de la Bonté puisse jamais compromettre celui de la Justice ou l'ordre social bien compris. En sorte que, du point de vue même de la vie normale des sociétés humaines, il ne pourrait y avoir que des inconvénients et aucun avantage à laisser bannir de ce monde le souci de la Bonté, sous prétexte de mieux assurer le succès de la Force.

Force et Bonté bien comprises sont des vertus bienfaisantes. Force et Bonté mal comprises deviennent des vices dangereux. Mais c'est précisément dans la mesure où la Force ne s'accompagne pas de bonté et dans la mesure où la Bonté ne s'accompagne pas de force que l'une comme l'autre tend à devenir malfaisante. La force sans la bonté devient trop facilement génératrice de violence et d'injustice, elle risque de dégénérer en brutalité. La Bonté sans la force devient trop aisément faiblesse et risque de dégénérer même en lâcheté véritable. Elles doivent se compléter l'une l'autre.

Et ce qui précisément fait la valeur du Christianisme, c'est qu'il s'efforce de les conjuguer harmonieusement l'une avec l'autre. Il veut qu'on soit fort et ferme jusqu'au martyre. Il veut qu'on soit bon jusqu'au don complet de soi-même. Prétendre l'écarter sous prétexte qu'il prêche la Bonté serait se desservir soi-même et s'affaiblir en croyant se fortifier.

Une saine mystique nationale doit savoir faire comprendre à ceux qu'elle anime la nécessité d'être forts, mais celle aussi d'être bons. Elle devra se garder de chercher le surhumain dans l'inhumain. Et la pensée chrétienne authentique ne peut au fond que l'aider à conjuguer harmonieusement et heureusement ce culte de la Force bien comprise avec celui de la Bonté bien entendue !

Paul Coulet.

TROISIÈME HIVER

La campagne de fraternité

L'hiver est revenu : encore un « hiver d'armistice », avec son cortège de misères, de froid et de faim ! Tous souffrent, en ce temps de restrictions ; mais spécialement les moins pourvus de ressources (1). D'abord, et comme toujours en période d'instabilité monétaire, les petits rentiers et aussi les familles ouvrières. Maints budgets déjà publiés prouvent l'impossibilité, pour nombre d'entre elles, de « joindre les deux bouts » (2) avec leur seul salaire. D'où un double danger : pour l'avenir de la race, en raison de la sous-alimentation des enfants et de l'impossibilité pour de nombreux jeunes de fonder un foyer ; et pour la paix sociale puisque, dit-on, « ventre affamé n'a pas d'oreilles ».

C'est pourquoi, aux catégories sociales mieux nanties un impérieux devoir de charité s'impose. Trop de Français n'ont pas encore compris le sens tragique des immenses affiches du Secours National qui recouvrent nos murs et des appels réitérés publiés dans la presse. Il faut leur en faire prendre conscience. Pour y aider, l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A. C. J. F.), invita l'an dernier déjà les jeunes de son obédience à prendre la tête d'un mouvement fraternel par le moyen duquel ils feraient « passer un souffle d'union, de collaboration, d'entr'aide fraternelle, non seule-

---

(1) Car si l'argent a perdu de sa puissance, il sert encore beaucoup ! « Sans parler du marché noir, impitoyablement poursuivi, a écrit M. Gortais, il reste que les portions servies dans un restaurant à 60 fr. sont plus abondantes et mieux préparées que dans un restaurant à 12 fr. ». (*Cahiers de notre Jeunesse.* Février 1942, p. 23).

(2) Cf., spécialement *Monde Ouvrier :* 1er février 1941, 12 avril 1941, 18 juillet 1942 ; *Renouveaux :* 1er novembre 1941 et 1er novembre 1942 ; *La Mère au foyer*, mai 1942 ; *Le Figaro :* 1er juin 1942 et suivants ; *L'Effort :* 9 avril, 6 mai 1942, etc. ; *Cité Nouvelle :* 10 juin 1941 ; *Revue de l'Alliance Nationale*, février 1942 ; *La Croix :* 2 juillet 1942 ; *Monde Ouvrier*, 24 janvier 1942.

ment entre eux, mais entre les familles, entre les milieux où ils vivent et qu'ils doivent tirer après eux ». Leurs méthodes, leurs contacts les ont préparés mieux que d'autres à une telle entreprise. Et de fait, leur action sur les divers milieux sociaux fut réelle.

La réponse des jeunes catholiques.

De cet appel sortit la « campagne de fraternité », qui, cette année encore, forte de l'expérience et des succès de l'an dernier — succès auxquels nous voudrions en ces pages faire écho — bat de nouveau son plein.

Aux enfants, aux malades, elle apporta un peu de joie, spécialement à l'occasion de la fête de Noël, fatalement un peu triste ; du réconfort, de l'aide à ceux qu'éprouvent plus lourdement les restrictions et le chômage.

De nos mouvements spécialisés, ceux qui se mirent le plus rapidement à la besogne, ce furent la J. O. C. et la L. O. C. Par elles, des réunions de comités furent organisées qui partagèrent chaque ville en « quartiers » confiés à des « responsables » chargés d'intéresser les jeunes de toutes les couches sociales à la « campagne » qui se lançait. Ils devaient rendre visite à toutes les familles, bourgeoises, commerçantes, ouvrières, et demander de l'aide, suggérer à tous une privation personnelle : fut-ce quelques tablettes de chocolat, quelques cigarettes. Pratiquement, vêtements, produits alimentaires, bien des billets, furent recueillis. Des nécessiteux, on notait au passage l'adresse et les besoins urgents. Dans les ateliers, les usines, les bureaux, sans vergogne les « militants » tendirent la main et leur geste leur valut soit de l'argent, soit des tickets de pain, de sucre ou d'autres denrées : aumônes méritoires dans ces milieux où l'on ne mange pas toujours pleinement à sa faim.

Cependant les autres mouvements spécialisés ne demeurèrent pas inactifs : jécistes, jicistes, adhérentes de la J. C. S., scouts et guides, Cœurs vaillants et Ames vaillantes collaborèrent à qui mieux-mieux, suivant les possibilités respectives de chacun. Naturellement, en raison du milieu auquel elles ap-

partiennent, la J. A. C. et L. A. C. eurent un rôle important. Leur effort porta surtout sur le racolage des produits alimentaires effectués dans les moindres bourgs au moyen de voitures à bras, de brouettes, parfois de chars à bœufs. De l'importance de ces collectes en zone libre donnons quelques aperçus :

« Pommes de terre 88.950 kg. — Légumes divers 160.540 kg. (navets, topinambours, rutabagas, poireaux, carottes, salades, choux, citrouilles) — Haricots secs 4.120 kg. — Oignons 480 kg. — Fruits 705 kg., dont 455 de châtaignes — Grains 10.500 kg. se répartissant ainsi : blé 8.000 kg., orge perlé 1.800 kg., maïs 700 kg. — Produits de basse-cour : 270 têtes de volailles et lapins, 5 agneaux, 94 douzaines d'œufs, 327 kg. de fromage. — Bois de chauffage, calculé selon les mesures régionales : 317 stères d'une part, 11.500 kg. d'autre part et 3.200 fagots. — Argent : 190.935 fr. Enfin, 450 colis furent envoyés directement à des familles nécessiteuses des grands centres ; ils contenaient : saucissons, fromage, lard, beurre, œufs, volailles, lapins, etc. »

A ce total il faudrait ajouter 100 tonnes de légumes, collecte de mai dernier par la fédération jociste de l'Ain. Les Bouches-du-Rhône fournirent de quoi envoyer un colis de 50 kg. à plus de 800 personnes et de quoi faire parvenir deux camions de sept à huit tonnes bourrés de légumes au Secours National de Marseille. La campagne organisée dans le Rhône de concert avec la Légion produisit 40 tonnes de légumes, 35 tonnes de bois, 50 hectolitres de vin. Dans l'Hérault, on trouva 255 kg. de châtaignes, 315 kg. d'oignons, 1.225 kg. de navets, 150 kg. de légumes divers, 3.000 kg. de bois, 500 de sarments et 2.853 francs de dons en argent. Dans le Lot : 42 tonnes de produits comestibles, dont 28 de pommes de terre et 2.200 kg. de haricots secs, 200 stères de bois, 22.000 francs ; 28 tonnes de légumes dans le Lot-et-Garonne ; 6 tonnes de pommes de terre, 4 tonnes de rutabagas, 4.500 kg. de choux, 2 tonnes de poireaux ; 1.500 kg. de raves ; 500 kg. de carottes, etc..., dans la Fédération de Roanne. Trois centres de « réconfort » y furent ouverts servant un total de 1.000 repas par jour (2 fr. le repas !) ; 20 tonnes de légumes divers et 28 tonnes de pommes de terre pour la Fédération de St-Etienne.

Mais à quoi bon allonger cette liste fastidieuse ? Quelques

chiffres cependant étaient nécessaires pour donner une idée de l'effort du milieu paysan, sous l'impulsion première de la J. A. C. (1).

Dans un village où la « campagne de fraternité » n'avait pas encore beaucoup « rendu », les jeunes filles cherchèrent un moyen détourné d'intéresser la population. Et voici ce qu'elles imaginèrent : au cours d'une séance récréative montée par elles au profit des prisonniers, elles distribuèrent des billets pour une tombola organisée pour venir en aide à des familles nécessiteuses. Mais ces billets avaient cela de particulier qu'ils ne devaient être payés qu'en nature. Et le stratagème réussit : il s'en vendit pas mal. En sorte que le lendemain, les jacistes se rendirent de ferme en ferme récupérer le montant de leur créance : ici trois œufs, là une livre de légumes secs, ou 1 kg. de pommes de terre, ou un fromage, ou autre chose. Et de ce jour les ruraux ayant vu d'une manière précise où allaient les secours qu'ils donnaient, le mouvement fut lancé au point que, durant l'hiver, les familles du village ravitaillèrent le centre de « réconfort » de la ville voisine.

Autres exemples de l'ingéniosité déployée pour attirer les souscripteurs. A Branges (Saône-et-Loire), c'est un match d'athlétisme qui rapporta la somme coquette de 16.300 fr. A St-Martin-en-Haut (Rhône), profitant d'une coutume qui les autorisait à aller, durant la nuit du 30 avril, chanter de ferme en ferme « Le mois de Mai », les jeunes gens, au lieu d'en consacrer le produit comme d'ordinaire à festoyer, quêtèrent pour la campagne de fraternité. C'est 5.000 fr. que les jacistes de St-Marcel (Saône-et-Loire) recueillirent au cours de trois séances récréatives ; 24.000 ceux d'Escuralle (Allier). Et bien d'autres procédés furent imaginés.

Une partie de ces ressources fut consacrée à l'achat de friandises et de jouets (par exemple 4.000 fr. à Pamiers) dis-

(1) Notons ici 25 tonnes de charbon données par les mineurs de Ste-Eloy-les-Mines, par l'intermédiaire de la J. O. C. et de la L. O. C. ; 15.000 kg. de bois collectés par la section lociste de Saint-Barthelemy de Nice.

tribués ensuite aux enfants et aux malades des hôpitaux et sanas de familles ouvrières (1).

Le placement à la campagne.

Le service de placement à la campagne des enfants des villes, organisé grâce à l'impulsion combinée de la L. O. C., L. A. C., J. A. C., sous le nom de « Service de Placement » « Foyer Rural », 17, rue de la Platière, Lyon, mérite une mention spéciale. Gratuit (en se sens qu'à la famille de l'enfant ainsi pris en charge, il n'est jamais demandé au delà du montant de l'allocation familiale qu'elle reçoit, c'est-à-dire de 100 à 150 fr. par mois) et reposant uniquement sur la générosité des familles rurales, il se propose d'assurer à des enfants nécessiteux, durant quelques semaines ou quelques mois, le réconfort d'une nourriture saine et abondante, et de la vie en plein air. Les risques courus par les familles rurales se trouvent réduits au minimum du fait du certificat médical exigé pour chaque enfant adopté et l'assurance contre les accidents contractée par lui. Est-il en âge de fréquenter l'école ? il sera envoyé, s'il y a lieu, à celle du village.

En une seule année, la fédération lociste lyonnaise se serait entremise pour plus de 700 placements. La L. F. A. C. (Ligue Féminine d'Action Catholique) aurait servi d'intermédiaire pour trouver un millier de places dans la Haute-Savoie. En mars dernier, 300 enfants ouvriers avaient déjà été expédiés de Grenoble, 600 de Lyon, 250 de Bourg, 50 de St-Etienne, 100 de Roanne, etc... Mais pendant l'été, les « adoptions » un peu partout s'organisant, le mouvement s'accentua.

Pourtant les enfants ne furent pas les seuls bénéficiaires de l'hospitalité des campagnes : bien des malades et des convalescents, eux aussi, en profitèrent.

---

(1) Par exemple, dans 6 hôpitaux de Marseille, les jocistes visitèrent 222 enfants qui reçurent chacun un jouet et un goûter ; à 30 jeunes travailleurs ils remirent un cadeau utile et un goûter ; à 86 malades et 70 vieillards un paquet de friandise. La Fédération jociste de Saint-Etienne envoya des militants au préventorium de Reaucreux-Valfleury, au sana de Chavanne, à 300 malades de l'hôpital de Bellevue-St-Etienne, aux 1.000 pensionnaires de la Charité, c'est-à-dire des hospices de petits vieux et enfants anormaux.

Citons le cas d'une petite opérée qui fut recueillie dans une ferme de l'Aude. A son arrivée, les enfants de la famille lui firent fête : l'un d'eux apporta son chocolat, un autre sa part de sucre, un troisième sa confiture. Bref, la malade fut si gâtée et choyée qu'elle eut le cœur bien gros, quand, au bout de quinze jours, il lui fallut partir.

Ailleurs, c'est encore une jociste de la ville voisine à qui, après une opération, le médecin prescrivit deux mois de repos. Une jeune rurale lui offrit sa maison qu'elle s'efforça de rendre aussi reposante et confortable que possible. Le matin, tous, papa, maman, grands frères et petites sœurs, s'ingéniaient à éviter le plus possible de faire du bruit — et ce n'est pas facile dans une ferme ! — afin de lui permettre de prolonger son sommeil. Puis quand on jugeait qu'elle devait être éveillée, la jeune fille, sans tarder, lui montait au lit son déjeuner et... de l'eau chaude pour se laver (ce qui est du luxe dans une ferme !). Le soir, se dépêchant d'achever son travail, elle lui faisait faire une petite promenade. Enfin, à mesure que les forces revinrent, pour donner à la convalescente l'impression qu'elle n'était pas à charge, on lui confia quelques menues occupations.

Gestes d'enfants et d'adultes.

D'une façon très active, les enfants ont été eux aussi associés à la campagne de fraternité. Ici, c'est un groupe de *Cœurs Vaillants* qui, par la vente de 800 kilogs de marrons ramassés par eux et de 500 calendriers acheta et distribua à 20 familles pauvres 900 kilogs de bois, les firent scier par un papa chômeur qu'ils rétribuèrent comme de juste ; à d'autres enfants ils procurèrent des jouets, et à quelques familles nombreuses des lapins. Là, c'est une section de pré-jocistes qui remit à la L. O. C. une petite réserve de raisins séchés, un gros stock de châtaignes, 8 lapins élevés par eux avec l'avoine et l'orge glanés au temps de la moisson. Ailleurs, dans un collège, ce sont encore des *Cœurs Vaillants* qui s'entendent pour assurer eux-mêmes le prix de la pension à un de leur camarade, petit lorrain réfugié avec sa mère. Voici une bande d'*Ames*

Vaillantes qui, chaque soir, à leur sortie de l'école, se rend chez une pauvre vieille de 85 ans, absolument seule, fait son lit, son ménage, coupe son bois, allume le feu ; elle entreprit même des démarches couronnées de succès pour obtenir à sa protégée 100 kg. de charbon. Une dirigeante jaciste avait raconté à des écolières Ames Vaillantes, que les jacistes du pays avaient décidé d'envoyer à quelques familles ouvrières, chaque mois, un colis d'œufs et de pommes de terre :

« Je citais certains faits... Quelques-unes de mes auditrices, des larmes dans les yeux, avaient grande envie de me demander quelque chose. Enfin l'une d'elles s'enhardit :

« Dans les colis qu'enverront nos sœurs jacistes, nous autres, nous mettrons le dessert : des pommes, des noix, même du chocolat et des gâteaux. Cela ne nous fera pas trop défaut : nous avons autre chose. Nous pouvons nous priver un peu sur nos goûters. »

« Chacune, mettant son mot, essayait avec animation de me convaincre. »

Citons aussi le cas de ce petit garçon qui jouait avec son cheval quand passsa la jociste quêtant dans le quartier ; un moment il avait écouté songeur la jeune fille parlant à sa maman ; puis au bout d'un instant : « Tiens, dit-il tout à coup, je te donne mon cheval pour ceux qui n'en ont pas ! ».

Les louveteaux de X... avaient amassé depuis quatre mois dans la cour du local un gros stock de bois mort qu'ils remirent au Secours National. Que de fois on vit dans le pays les charrettes poussées par les petits loups ! Chaque jeudi, à partir de décembre, par tous les temps, la neige ou le verglas, ils s'en allaient et ne revenaient qu'à la nuit, avec leur charrette lourdement chargée des fagots quêtés ou ramassés dans les coupes de bois. Plus de 1.000 furent ainsi distribués. A telle pauvresse qui, surprise de l'aubaine, leur demandait qui lui envoyait tout cela : « C'est le petit Jésus, Madame », répondirent-ils.

« Annette est toute joyeuse ce matin ! Grand'mère veut bien faire la campagne de fraternité.

Grand'mère est une bonne vieille toute cassée : elle a tellement peiné durant sa vie et pendant l'autre guerre, tellement « enduré de la

misère »... comme elle dit. Aussi, jusqu'à présent, elle ne comprenait pas qu'il puisse exister des gens plus malheureux qu'elle. Mais aujourd'hui, après le passage de Geneviève, la présidente jaciste, elle a compris. Et la petite fille sait bien où va sa grand'mère, ce matin, relevant son tablier en guise de panier. Elle va au poulailler, ramasser des œufs frais pour la famille adoptée par Annette et ses compagnes du village.

Annette la suit à petits pas : elle est tellement heureuse ! Dans le nid tout chaud la grand'mère toute cassée ramasse les œufs frais. Il y en a qui sont gros comme des œufs de canes. Mais grand'mère détourne les plus gros et ce sont les plus petits qu'elle met dans son tablier. Alors, Annette étonnée, abasourdie, déçue, déclare sans malice : « A ta place, j'aurais choisi les plus gros !... », puis elle se tait, interloquée de son audace.

Grand'mère la regarde, voit son émotion et un peu confuse, se décide à remettre les petits œufs dans le nid et déclare à son tour : « Tu as raison, c'est pour ta campagne de fraternité, j'oubliais... »

Les enfants ne furent pas seuls à être ainsi généreux. On vit des hommes, des jeunes gens et même des jeunes filles défricher des jardins pour donner à ceux qui ont faim, des femmes se dépêcher de finir leur tâche afin de pouvoir confectionner pour d'autres des layettes, « retaper des vêtements », raccomoder du linge.

René, jeune gars de 17 ans, a depuis quelques jours un camarade de travail qui, à l'heure des casse-croûtes, s'éloigne de l'atelier. Intrigué il l'épie et bientôt se rend compte que celui-ci ne fait qu'un seul repas par jour, et seulement avec du pain. L'ayant interrogé et appris la détresse de ses frères et sœurs plus jeunes, spontanément il lui donne la moitié de sa carte de pain.

Voici trois dockers qui, n'ayant pu adjoindre à leur équipe, un de leurs voisins, père d'une nombreuse famille en chômage depuis quelque semaines, prélèvent sur leur paye pour constituer un quatrième salaire. Ailleurs, c'est un chef d'équipe qui, pour le « ramassage » et la « distribution » de Noël ne fait pas moins de 100 visites dans son quartier. Là, dans une ferme de montagne, c'est une jeune rurale qui obtient de sa famille l'autorisation de se lever quotidiennement de meilleure heure pour travailler au jardin et avoir ainsi la

permission d'envoyer chaque semaine quelques légumes à une famille urbaine prise en charge par elle.

A Berthe, petite bonne qui, en Algérie où elle vit, ne s'était pas fait jusqu'ici remarquer par son dévouement, la « responsable » jociste du quartier demande :

« Voici bientôt Noël. Beaucoup de familles indigentes, beaucoup d'enfants figurent sur nos registres. Et nous n'avons pas de quoi leur offrir quelque chose. Voudrais-tu nous aider à quêter pour eux ou à confectionner des bibelots. Ne penses-tu pas que ce serait « chic ». »

Mais la réponse prévue arrive, immédiate.

« Ecoute : non ! Je n'ai pas le temps ! »

La responsable partit le cœur un peu gros. Mais quelques jours après Berthe se rendait chez elle et lui disait :

« Tu sais, j'ai réfléchi. Je vais passer dans toutes les familles du quartier. »

Elle le fit. Et le lendemain de la fête, radieuse, elle disait à la jociste que Noël 1941 avait été le plus beau de sa vie.

De telles « conversions » ont été nombreuses. On nous a par exemple raconté le cas d'une famille ouvrière, réputée pour sa « ladrerie ». Pourtant le « responsable » du quartier s'en vint quêter chez elle comme chez tout le monde. Le refus fut brutal. Le visiteur n'en continua pas moins de converser aimablement. Alors, tandis qu'il se retire : « Après tout, tant pis, dit le mari. Je n'avais que ce pot de confiture. Eh bien ! je vous le donne ! ».

Les bénéficiaires de la Campagne de fraternité.

La distribution des produits collectés se fit de bien des manières. Les uns furent confiés au Secours National pour dons gratuits, d'autres pour les soupes populaires et les restaurants, d'autres pour être vendus.

A Allègre (Haute-Loire), l'arrivée du « Gazo » du Secours National donna lieu à une scène pittoresque. C'était dix heures du soir. Les familles assistaient à une représentation qu'on interrompit aussi-

tôt : et c'est à la lumière des torches que Mousquetaires du Roy, hauts Seigneur et dames de la cour, soldats et spadassins, descendant de la scène, offrirent aux spectateurs les sacs de pommes de terre, les paniers de carottes ou de raves, les doubles de lentilles.

Fréquemment les familles ouvrières sont prises directement à charge par une ferme qui, régulièrement — soit gratuitement, soit moyennant finances — leur fournit le ravitaillement. Et il arrive que la distribution soit faite par les jeunes jacistes, soit seuls, soit accompagnés de jocistes. Dans ces visites, bien des misères sont découvertes.

Ici, au rez-de-chaussée, dans une espèce d'étable au sol en terre battue, loge une famille ouvrière : le père, la mère et quatre enfants. L'air y pénétrait de partout, il y faisait très froid. Le père, en rentrant le soir apportait quelques bûches. Tous paraissaient découragés : les lits n'étaient pas faits, la table demeurée encombrée, les enfants à peine vêtus grelottaient, la mère gisait malade. « Mesdemoiselles, même si vous n'apportez rien, revenez me voir, disait-elle : c'est un peu de joie qui arrive avec vous ! ».

Là, une autre famille : le père et la mère vivant maritalement n'avaient pas fait baptiser leurs enfants. Au début. la femme ayant honte de la misère de son taudis, recevait sur le pas de la porte. Bientôt mise en confiance, elle avouait ses difficultés dont plusieurs, dans la suite, purent être résolues.

Au cours d'une vente de journaux, deux jocistes pénètrent dans un appartement ouvrier. Le père se tient près de la cuisinière qui chauffe faiblement ; ses mains sont crevassées, ses souliers faits de morceaux de cuir assemblés.

« Mademoiselle, nous prendrions bien votre journal, dit-il au bout d'un moment. Mais nous n'avons pas d'argent. Fatigué, obligé d'interrompre mon travail, j'ai dû demander un acompte à mon patron. »

Puis, peu à peu, la conversation devient plus intime de sorte que bientôt il avoue que, depuis le 15, il n'a plus de ticket de pain parce qu'au début du mois il les lui fallut pour manger. Des larmes perlaient à ses yeux tandis qu'il nous montrait ses deux filles malingres et mal vêtues.

La mère qui n'avait rien dit, elle aussi nous confia :

« Ne pouvant sortir — je n'ai rien à me mettre aux pieds — j'envoie mes filles faire les queues. »

Puis au bout d'un moment le mari reprenait : « Mesdemoiselles,

vous savez, je ne suis pas malhonnête. Mais comme nous n'avons rien pour nous chauffer, le soir en rentrant du travail, j'essaie de ramasser quelques planches où je peux. Que j'en ai honte parfois. Ah ! c'est triste, vous savez ! »

Dans ce taudis, il n'y a en effet ni gaz, ni électricité !

Un chef d'équipe de Saint-Etienne visita une famille qui avait six enfants respectivement âgés de 10, 8, 7 et 4 ans et de 20 et 3 mois. Le père, en coupant du bois chez des particuliers, se faisait environ 110 fr. par semaine, en sorte qu'avec les secours qu'il reçoit, il entrait dans la maison en tout 800 fr. chaque mois. Or le loyer était de 146 fr. ; un enfant continuellement malade occasionnait des frais ; l'aîné devant faire sa première communion, des dépenses anormales étaient nécessaires. La petite de 20 mois restait continuellement au lit faute de vêtement ; la maman possédant uniquement des chaussons ne sortait que quand il faisait sec.

Pour terminer ces récits qu'indéfiniment nous pourrions prolonger, citons le cas de cette mère qu'une jociste trouva debout, s'occupant de ses enfants dont deux en bas âge, alors que la veille encore elle avait eu un enfant qui n'avait pas survécu. Le père travaillait par roulement si bien qu'en cinq mois, il n'avait été employé qu'un seul mois.

Aussi que de joie quand arrive la distribution. Pas une joie bruyante, faite de démonstration, mais une joie presque muette. Telle jociste revenant de tournée raconte que plusieurs fois des familles ouvrières la prirent pour une « bourgeoise » et n'en revenaient pas d'apprendre qu'elle était ouvrière comme elles !

De quelles découvertes la campagne de fraternité ne fut-elle pas l'occasion pour beaucoup ! « Il a fallu cette campagne pour comprendre Ozanam », disait un scout au sortir d'une tournée. De retour au village, les jacistes abondamment échangent leurs impressions.

« Nous n'aurions jamais crû qu'il y ait tant de familles nécessiteuses et tant de taudis », dit l'une.

Et une autre :

« Nous étions accompagnées par une dirigeante jociste, et heureusement. Comment aurions-nous découvert ces familles qui logent « sous les toits » ! »

On ne tarit pas de raconter ce dont on a été témoin :

« Que de misères nous avons découvertes. Telle jeune maman obligée de laisser ses deux enfants seuls toute la journée pendant qu'elle travaille pour les nourrir. »

« ...Et cette autre famille où la maman était tombée malade pour s'être trop souvent privée afin que ses enfants aient moins faim ! »

« ...Et cette autre encore où l'on couchait les enfants dès leur retour de classe parce qu'il n'y avait pas de charbon et guère de pain ! »

« ...Ah ! cette semaine de Noël 1941, ce n'est pas de sitôt que nous l'oublierons ! »

« ...Vraiment nous n'aurions jamais imaginé que la vie en ville puisse être ainsi ! »

De leur côté les jocistes n'en revenaient pas :

« Nous n'aurions jamais cru les paysans si chics et qu'on se comprendrait si bien avec les agricoles. »

D'où cette lettre d'une dirigeante jociste :

« Au nom de toute la Fédé J. O. C. F., remerciez les jacistes. Dites-leur combien de familles ont été soulagées, que des mamans pleuraient de bonheur et de reconnaissance. Vous avez montré aux ouvriers que les paysans ne sont pas des égoïstes, comme trop, hélas ! le croient. »

Dans telle région, jocistes, jacistes, jécistes, jicistes qui collaboraient à cette campagne s'appellent maintenant par leur prénom. Un jiciste écrivait à un de ses nouveaux amis, ouvrier :

« Ce que nous avons fait pour vous durant la campagne d'amitié, nous vous le devions. Nous le devions pour réparer trop d'injustices de notre classe envers la vôtre. »

Et certes ce rapprochement, à l'heure où un dangereux fossé pourrait se creuser entre les milieux sociaux inégalement frappés par l'épreuve, est d'un incalculable intérêt.

***

Bien des remerciements d'allure plus ou moins officielle récompensèrent le dévouement des jeunes de nos mouvements

spécialisés qui contribuèrent si efficacement à susciter autour d'eux de véritables dévouements.

« Je crois devoir vous signaler le dévouement dont ont fait preuve une demi-douzaine de jocistes cherrois, malgré les chemins impraticables à cause du verglas, écrivit un jour le directeur des Ecoles de Chères (Rhône) au Secours National de Lyon. Ces jeunes gens sont passés dans toutes les maisons du village, tirant une remorque d'automobile qu'ils avaient tôt fait de remplir et de décharger pour repartir immédiatement, assurant, malgré les conditions difficiles, le service de ramassage dont ils s'étaient chargés, dans un minimum de temps. »

Après de telles missives, le Secours National pouvait faire parvenir au Secrétariat de la J. A. C., ses félicitations :

« Le Secours National est tout à fait sensible à l'effort généreux apporté par les membres de la J. A. C. à la campagne de ramassages organisée dans chaque commune du département, au début de l'hiver. Les difficultés n'ont pourtant pas manqué, et, plusieurs fois, il a fallu aux quêteurs un véritable courage pour visiter les fermes éloignées et tirer les voitures chargées de légumes et de bois sur les routes verglacées.

« De nombreuses lettres parvenant des correspondants du Secours National nous disent que, chaque fois qu'un groupe Jaciste a offert sa collaboration enthousiaste, les résultats ont été splendides. »

C'est pourquoi, très confiant, le Chef de l'Etat le 6 novembre dernier, fort de l'expérience de l'année précédente, lança son appel à chacun des Français, « riches ou pauvres, bourgeois ou artisans, ouvriers ou paysans », car, de plus en plus, grâce à l'impulsion donnée, ce sont bien les divers milieux sociaux qui désormais coopèrent à la même tâche charitable :

« Si chacun d'entre vous fait un geste, tous les Français seront sauvés.

« Que le grand souffle de l'entr'aide... pénètre dans les rues de nos cités comme dans les fermes de nos campagnes.

« Des millions de Français attendent le développement des collectes agricoles. Paysans, je vous demande de les multiplier.

« Citadins, pensez que chaque don apporte à l'un des nôtres, l'indispensable pour vivre. »

L'heure est à la solidarité et à l'amour !

Quelle page splendide écrivent actuellement tous les français qui dans l'épreuve savent s'aimer !

Gabriel Robinot Marcy.

LE GLAIVE DE L'ESPRIT [1]

Comme beaucoup de grands mouvements, le « sword of Spirit » (« glaive de l'esprit ») naquit dans une crise. Le choc causé en Angleterre par la défaite de la France, en juin 1940, amena beaucoup de penseurs à réfléchir plus profondément sur les valeurs engagées dans la guerre. Le mouvement « the sword of Spirit » sortit de ces préoccupations, en août 1940, sous la direction du Cardinal Hinsley. Quelques mois plus tôt, le cardinal, dans un message radiodiffusé à la nation, avait expliqué que « nous avions besoin d'un renouveau spirituel si nous aspirions à prendre la part qui nous était due dans le renouvellement ou la résurrection de l'Europe : les règles de moralité obscurcies dans les ténèbres actuelles devaient être mises en plus grande lumière ». Et il citait sa Sainteté le Pape Pie XII : « Les influences qui doivent renouveler la face de la terre doivent sortir du cœur des hommes ».

Le discours fut publié sous le titre « the Sword of Spirit », titre qui, sans aucun doute, suggéra le nom de la nouvelle organisation. Le S. O. S. doit être considéré comme une réponse des catholiques anglais aux problèmes de la guerre. Il eût été plus indiqué de le baptiser « le casque du salut », si son objet n'avait été que de sauvegarde. Mais en fait, en sus de l'effort de préservation de notre commun héritage occidental, il marque la détermination de travailler à un ordre chrétien. Il n'est donc pas question d'en revenir à l'ordre de 1939 ou à celui de 1920. Le S. O. S. aspire à un ordre nouveau qui sera fondé sur la loi naturelle et la vérité chrétienne, sur la justice et sur la paix. Il reconnaît que pour la réalisation d'un tel ordre, la Grande-Bretagne doit être, aussi bien que

---

(1) *Il n'est pas besoin de rappeler au lecteur que les catholiques ne représentent en Angleterre qu'une faible minorité. Le succès de leur initiation auprès des protestants n'en est donc que plus remarquable, en même temps que s'expliquent par là, avec leur souci de sauvegarder leur orthodoxie doctrinale, les difficultés signalées dans l'article à une large action commune d'esprit chrétien foncier.*

n'importe quelle autre nation, prête aux sacrifices d'après-guerre. Mais le S. O. S., se plaçant d'un point de vue réaliste, considère que rien ne peut être solidement bâti avant que ne soient assurés contre toute entreprise, les fondements mêmes de la société chrétienne. Au cours de la guerre qui se poursuit, le S. O. S. a joué son rôle dans la consolidation. Dès le début, le mouvement a été un mouvement national en ce sens que son appel s'est adressé à la nation entière. « Défendez l'héritage sans prix de votre christianisme », tel a été son message, et à cela s'est adjoint l'enseignement des principes fondamentaux de la vie sociale et internationale, comme la protection de la famille et la reconnaissance de la paternité de Dieu.

Pour atteindre son but, le S. O. S. utilise les trois moyens de la prière, de l'étude et de l'action. Il insiste sur ce fait que ses membres doivent mener une vie d'union à Dieu par le Christ : « Le mouvement demande à ses membres qu'ils s'efforcent de mener une vie entièrement et consciencieusement chrétienne ». Des retraites ont donc trouvé leur place dans les plans du mouvement, et l'une de ses premières activités fut même une journée de récollection donnée par le R. P. Gervais Mathew, O. P., le 18 août 1940. Pour l'étude, les membres du mouvement sont invités à se joindre à un groupe local de la « Catholic social Guild ». S'il n'y en a pas, ils forment leur propre groupe S. O. S. Ils sont priés de lire les publications éditées ou recommandées par le mouvement, d'assister à ses conférences et à ses leçons : la première école de week-end, à Londres, à l'automne de 1940, tint fort à propos sa session finale dans un abri public. Leçons, discussions et groupes d'étude traitent de sujets tels que la liberté, la famille, l'ordre international (en insistant sur les points indiqués par le Pape) ; ils ont dès le début reçu une forme régulière, le S. O. S. ayant adopté la méthode d'enquête jociste : voir, juger, agir. L'action des individus consiste à faire connaître, dans leur vie quotidienne, les solutions chrétiennes, sur le plan social et international, à gagner de nouveaux membres, à distribuer des publications appropriées, à écrire

des lettres de félicitation ou de protestation aux journaux et à la radio quand les principes chrétiens ont été mis en lumière ou attaqués. L'action collective de l'organisation consiste, elle, en réunions publiques, en leçons et en conférences. Le secrétariat publie des brochures, des tracts, un bulletin périodique, contribue à d'autres publications, documente les orateurs et envoie des avis à la presse.

Le principal moyen par lequel le mouvement recherche le succès est la coordination des influences chrétiennes dans la vie nationale et internationale. Il n'est pas question pour autant d'une politique de parti ou même d'un programme : la vocation du mouvement est de rendre témoignage aux principes. Il s'efforce de trouver un moyen terme entre la constitution d'un parti et l'isolement de toute activité politique et sociale. Aide est donc accordée à tous les groupements dont les programmes servent la vérité chrétienne, de quelque point de vue que ce soit. Le S. O. S. ne cherche pas à remplacer les organisations existantes, mais à agir par leur moyen. L'ensemble des groupements catholiques a déjà coopéré avec empressement à cette œuvre.

La coopération chrétienne.

Le premier avis du S. O. S. parut dans les journaux du 21 juillet 1940. Il fut bientôt suivi, le 1er août, de l'inauguration officielle par le cardinal Hinsley, dans la salle du trône du palais archiépiscopal de Westminster. Le cardinal présidait, avec, à ses côtés, Christophor Dawson ; un comité exécutif de haute valeur fut formé avec Monsieur A. Beales, et le R. P. Murray, s. j., et avec la brillante et infatigable Miss Barbara Ward comme secrétaire.

De grands espoirs semblaient permis. Nul cependant n'avait prévu l'accueil immédiat et généreux que les anglicans allaient faire au mouvement, ni l'enthousiasme spontané du grand public. Il ne serait que juste de qualifier cet accueil d'étonnant : « Les catholiques romains, sous la direction du cardinal Hinsley, ont accompli une belle œuvre en créant le S. O. S. », écrivait, non sans y joindre des souvenirs assez

peu aimables envers Rome, le *Church Times*, le principal hebdomadaire anglican ; « il s'agit d'une campagne plutôt que de la formation d'un groupement : les catholiques sont appelés à travailler, à travers toutes les phases d'une juste guerre, pour une juste paix ». Parmi les anglicans qui ont donné leur appui au mouvement, nommons Deamant, Kenyan, Reckitt et Hugues Lyon, headmaster de Rugby. Entre tous, l'archevêque anglican de Chichester, le Dr. Bell, s'est montré, dès le début, un ami loyal et indéfectible. Il réédita fort à propos, dans l'automne de 1940, en édition populaire à 6 pence, son ouvrage « Chrétienté et Ordre Mondial ». « A mon avis, écrivait-il, la façon la plus fructueuse de contribuer à la reconstruction est celle qu'indique le Pape dans son allocution de Noël 1939 au collège des Cardinaux, allocution dans laquelle il établit les cinq conditions fondamentales d'une paix honorable et juste ».

L'opinion du Dr. Bell était partagée par d'autres. On en eut bientôt la preuve, quand parut, dans le *Times* du 21 décembre 1940, une des lettres les plus remarquables qui eussent jamais été envoyées à ce journal :

A l'éditeur du *Times*.

Monsieur,

Les maux qui affectent aujourd'hui le monde sont dus à l'abandon par les peuples des lois divines. Nulle paix permanente n'est possible en Europe, si les principes de la religion chrétienne ne sont adoptés comme fondements de la politique intérieure et de toute vie sociale. Ceci implique que toutes les nations doivent être regardées comme les membres d'une seule famille dont Dieu est le Père. Nous acceptons les cinq points du Pape Pie XII comme expression de ce principe.

1° Le droit à la vie et à l'indépendance doit être assuré à toutes les nations : le vouloir vivre de l'une ne doit jamais signifier la mort pour une autre. Quand cette égalité de droit a été détruite, attaquée ou menacée, l'ordre demande que réparation soit faite ; la mesure et l'étendue de cette réparation est déterminée non par l'épée, ni par la décision arbitraire d'intérêts individuels, mais par les règles de la justice et de l'équité.

2° Cela requiert que les nations soient libérées de l'esclavage que constitue pour elle la course aux armements et du risque de voir la force matérielle, au lieu de servir à protéger le droit, devenir un instrument d'arrogante tyrannie. L'ordre ainsi établi demande un désar-

mement progressif réglé par un accord mutuel : désarmement spirituel aussi bien que matériel ; il exige aussi la sécurité nécessaire à la réalisation effective d'un tel accord.

3° Il faut donc des institutions juridiques qui garantissent le loyal accomplissement des points sur lesquels on sera tombé d'accord, et qui, en cas de besoin reconnu, procèdent à leur révision.

4° Il importe encore que les besoins réels et les demandes justifiées des nations et des minorités ethniques soient satisfaites quand les circonstances le demanderont, même si on ne peut établir de droit légal strict. La confiance mutuelle devra être la base de tels accords ; ainsi seront écartées nombre d'incitations à la violence.

5° Les peuples et leurs chefs devront accroître et affiner le sens de leurs responsabilités ; ils jugeront alors les conventions humaines d'après les règles sacrées des lois divines. Ils doivent avoir faim et soif de la justice et se conduire selon cet amour universel qui est le résumé et l'expression la plus profonde de l'idéal chrétien.

A ces règles fondamentales de l'ordre international, nous joindrions volontiers cinq principes qui permettent de juger les situations et les plans en matière économique :

1° La trop grande inégalité dans la possession de la richesse doit être abolie.

2° Tous les enfants, quelle que soit leur race ou leur classe, doivent être également en mesure de recevoir une éducation appropriée au développement de leurs facultés personnelles.

3° La famille, unité sociale, doit être défendue.

4° Les ressources de l'univers doivent être utilisées comme des dons de Dieu, faits à la race humaine toute entière. Et l'on doit, dans leur usage tenir compte des besoins des générations présentes et futures.

Nous avons confiance que les principes ci-dessus énumérés seront acceptés par les chefs et les hommes d'Etat de l'Empire Britannique et seront regardés comme la base solide d'une paix durable.

Signé : Côme archevêque de Cantorbery.
A. Cardinal Hinsley, arch. de Westminster.
Walter H. Amstrong, « modérateur » du Free Church Federal Council.
William, arch. d'York.

L'accent fut dès lors mis de façon croissante sur la collaboration entre chrétiens. Pendant la semaine de l'unité chrétienne de 1941, le bulletin du S. O. S. fut tout entier consacré à cette question de l'unité : la première page portait côte à côte des extraits appropriés de *Summi Pontificatus* et un message spécial de l'archevêché de Cantorbery. On ne confondait pas pour autant collaboration et réunion : aux appels à une action commune se joignait l'assurance que le but immédiat était d'ordre social et non doctrinal. Dans cette ligne parurent, en janvier et février 1941, plusieurs lettres du S. O. S. dans la Presse Catholique Anglicane et dissidente. Le nombre des membres s'accroissait, les journaux religieux et politiques réclamaient des articles...

En même temps, une action plus efficace était entreprise en province : catholiques, anglicans et dissidents, tinrent en commun, dans plusieurs villes, des réunions pour demander une paix juste et un progrès social après la guerre. La réunion tenue à Brighton le 1er février 1941 peut donner une idée de toutes : 1.500 personnes des différentes confessions chrétiennes, assemblées sous la présidence de l'évêque anglican de Chichester, entendirent un parlementaire catholique, M. Richard Stokes. Les cinq points de l'encyclique papale soulevèrent le plus grand enthousiasme, et le Dr. Bell ne ménagea pas ses éloges au S. O. S. Norvich mérite également une mention : un comité, groupant catholiques, anglicans et dissidents, entreprit de former les chrétiens à participer aux affaires locales ; des conférences contradictoires sur l'éducation, le logement, la santé publique, la criminalité juvénile, etc. attirèrent un public considérable.

Le S. O. S. décida de reprendre ces manifestations à Londres, sur un plus grand pied. Plus sensationnelle encore que la lettre collective au *Times* fut l'annonce que des réunions communes se tiendraient au Stoll Theatre, les 10 et 11 mai 1941. Le samedi 10, le cardinal Hinsley présidait ; les orateurs étaient l'évêque anglican de Chichester, M. Richard O'Sullivan (catholique) et le Head Master de Rugby. Le dimanche, sous la présidence de l'archevêque de Cantorbéry

parlèrent le « moderateur » du Free Church Federal Council, le P. Martin d'Arcy, s. j., et M. Christophore Dawson. Le samedi, l'immense théâtre était bondé et beaucoup de gens ne purent y pénétrer. Le dimanche, l'assistance fut nombreuse encore, bien qu'un bombardement désastreux se fût produit la nuit précédente. Une part importante des deux réunions fut radiodiffusée. Le cardinal Hinsley put assurer ses auditeurs que le Saint Père lui-même avait exprimé sa vive satisfaction de voir ses propositions acceptées dans ce pays : « Nous sommes donc certains qu'il bénit nos efforts pour assurer l'adhésion complète du pays, et si possible des gouvernements aux principes qu'il a posés ». Pour clôturer le congrès fut votée à l'unanimité la résolution suivante : « Le congrès, représentant toutes les confessions chrétiennes du pays, reprend à son compte la lettre parue dans le *Times* du 21 décembre dernier, lettre dans laquelle les archevêques de Cantorbery et d'York, le cardinal Hinsley et le « moderateur » du Free Church Federal Council donnaient des directives communes sur le problème de la paix future. Il demande au gouvernement de l'Empire britannique et aux gouvernements alliés et associés d'adopter les dix points de cette lettre comme la base du futur règlement de la guerre et des buts à poursuivre dans la paix ».

Il n'est pas téméraire de supposer que ces réunions aient influé sur la Charte de l'Atlantique. Celle-ci fut chaleureusement accueillie par le S. O. S. et ses amis : elle était en pleine harmonie avec leur programme, encore qu'elle n'allât pas aussi loin qu'on l'eût désiré. Le premier principe posé par le Saint Père : « La volonté de vivre d'une nation ne doit jamais être la sentence de mort d'une autre », équivaut au troisième article de la Charte : « Ils désirent que la souveraineté des droits et l'indépendance soient rendues à ceux qui en ont été privés par la violence ». Très proche est aussi du second point de la déclaration pontificale : « L'ordre ainsi établi demande un désarmement progressif et concerté, spirituel aussi bien que matériel », le huitième point de la Charte : « Ils croient que toutes les nations du monde, pour leur bien, tant matériel

que spirituel, devront renoncer à l'emploi de la force ». Bien que la Charte ignore malheureusement les besoins des minorités raciales et ne parle pas de Dieu, elle accorde encore satisfaction aux points du Pape, par son « désir de promouvoir la plus étroite collaboration entre les nations dans le domaine économique, en vue d'assurer à tous des conditions de vie meilleures ainsi que le progrès économique et la sécurité sociale ».

La vie du mouvement.

« Les diverses confessions, déclarait au Stoll Theatre le Dr. Bell, peuvent différer dans leur credo et leur discipline, mais pour ceux qui, selon les mots du Pape, « croient en Dieu, et suivent J.-C. comme leur chef et leur maître », il reste un large terrain d'entente. A mon sens, une vaste collaboration chrétienne en dehors du plan dogmatique (et, si possible, sous la direction du Pape) pourrait être le fondement d'une amitié de toutes les nations réunies dans l'unité d'une seule famille sous la paternité de Dieu ».

Le cardinal Hinsley, avec non moins de force, proclamait au premier congrès annuel, le 9 août 1941, qu' « avant toute chose, il nous faut éliminer des controverses religieuses toute amertume et développer parmi ceux qui portent le nom du Christ un esprit d'amitié ». Tel fut le point culminant de la collaboration en ses débuts.

Au même congrès annuel, Miss Ward promulga les nouveaux statuts qui définissaient la situation des membres catholiques et non-catholiques : les catholiques, membres ordinaires, pouvaient prendre part à toutes les activités du mouvement et jouissaient du droit de vote aux congrès généraux ; la qualité de membres associés donnait simplement aux non-catholiques le droit de recevoir les publications et comptes rendus ; cependant « leur pleine collaboration serait la bienvenue dans la défense commune de la vérité et de la justice ».

Cette décision inattendue déçut amèrement beaucoup de non-catholiques désireux de prendre leur part entière à la campagne : « L'enthousiasme de ceux qui étaient prêts à

collaborer avec nos frères catholiques romains a reçu une douche glacée et inattendue » écrivait le *Church Times* : « Le S. O. S. aurait pu devenir une Excalibur (1) nationale ; mais, en fait, ceux qui l'ont forgée et qui la manient l'ont réduite à n'être qu'un simple instrument de la propagande et de la piété catholique ».

Ce point de vue n'était heureusement pas celui de tous les non-catholiques : on le vit bien par la correspondance suivante adressée au *Church Times* : « J'espère, écrivait le Dr. Bell, que vos lecteurs n'iront pas croire vains les espoirs conçus voici un an : des consultations ont eu lieu et se poursuivent pour rechercher les moyens possibles d'établir une collaboration réelle, sur un pied d'égalité, en tenant compte des principes dogmatiques de chaque parti. Il y a sans doute des difficultés, mais ce serait une erreur de croire qu'il n'y ait pas de moyen d'en sortir. Il ne faudrait pas penser non plus qu'elles viennent toutes du même côté. Si, de part et d'autre, on sait faire preuve de patience et de compréhension, il n'y a pas de raison, me semble-t-il, de ne pas arriver à une solution ». A cette lettre était jointe une note du secrétariat du S. O. S. rappelant aux lecteurs du *Church Times* que le mouvement était catholique dans son origine et son inspiration ; les statuts en avaient été établis et approuvés avant le congrès du Stoll Theatre ; l'action commune s'était, à la vérité, accrue trop vite pour que le secrétariat général pût la contrôler. Mais le comité exécutif « avait recherché le moyen de rendre la collaboration effective, et la recherche se poursuivait ». Ainsi allaient les choses. Il y eut encore dans plusieurs villes des réunions locales inter-confessionnelles et une action commune...

En janvier 1942, le S. O. S. nomma huit sous-comités pour s'occuper des problèmes sociaux de l'après-guerre : hôpitaux, logements, santé publique, services publics, industrie, banque, assurances et gouvernement local. Entre temps des négociations entre Eglises, commencées en novembre 1941, se pour-

(1) Allusion à la légendaire épée du roi Arthur.

suivaient dans les premiers mois de 1942 : la discussion tournait autour du problème encore en suspens du but à donner à l'action commune ; on recherchait un terrain sur lequel la campagne pût être menée sans toucher aux différences dogmatiques. En mai, fut connu le résultat des discussions. Le 28 mai 1942, l'évêque anglican de Londres présidait une réunion à laquelle assistaient l'archevêque de Cantorbery, le cardinal et les représentants de l'Eglise libre. Le premier des cinq points de l'accord mérite d'être cité tout entier : « Nous jugeons que tous les chrétiens de ce pays ont l'obligation pressante de maintenir ses traditions chrétiennes. Ils doivent travailler ensemble à assurer une influence effective à l'enseignement et au témoignage chrétien dans les problèmes sociaux, économiques et politiques ; ceci, dès maintenant, et dans la période critique qui suivra la guerre. Nous sommes tous profondément impressionnés à l'idée que notre temps risque de perdre l'héritage commun de notre christianisme et que notre pays pourrait accepter de plus en plus des idéaux païens. Nous croyons que la révélation chrétienne a des droits intrinsèques sur l'humanité, et que c'est elle aussi qui préserve la société des erreurs et des excès. Nous estimons donc que tous les chrétiens doivent, en justice et charité, s'opposer aux tendances qui, aujourd'hui, visent à mettre le christianisme de côté et le traitent comme une affaire personnelle sans rapport avec les principes directeurs de la Société ». Le rapport ajoute : « Il existe, pensons-nous, un large terrain d'entente où sans mettre en cause les questions de doctrine ni de discipline qui nous divisent, une pleine collaboration est possible et même déjà réalisée ».

Pour « unir dans tous le pays les chrétiens informés et convaincus, en vue d'une action commune », une nouvelle organisation, « Vie et Religion » (Religion and Life), groupant anglicans et dissidents, travaillera parallèlement au S. O. S. : les deux mouvements seront unis par un comité commun, comprenant des anglicans, des dissidents et des catholiques dans la proportion de 5-5-7. A titre d'expérience, des semaines organisées sur ces principes et clôturées par des réunions

communes ont déjà eu lieu avec succès à Manchester et à Nottingham. L'évêque anglican de Londres remarque que l'on n'avait rien vu de tel depuis la Réforme ; c'était exprimer le sentiment de tous qu'un progrès remarquable avait été accompli.

On peut faire confiance à l'avenir.

Henri FERMAT.

LA LIMITATION ET LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Principes et faits

L'individualisme, se substituant de plus en plus à l'esprit social, avait fait perdre de vue que les produits de la terre et du travail doivent en premier lieu servir à la collectivité et que tous les hommes ont le droit d'accéder à leur usage. L'idée de solidarité, puis celle de communauté qui commence à s'imposer, font ressortir chaque jour davantage la gravité de cet abus : il faut « produire pour l'homme », a-t-on écrit récemment, et non pour le profit de quelques-uns. On peut donc considérer que non seulement on a été trop loin dans la recherche du bénéfice, mais que l'on faisait fausse route.

Après avoir longtemps supporté cette injustice avec résignation les masses, soulevées par des agitateurs de plus en plus audacieux, ont protesté contre elle, et revendiqué une meilleure part au soleil, exagérant même leurs droits, ainsi qu'il se produit toujours à la suite d'abus.

Certaines mesures de redressement avaient été amorcées en France en 1939 par la limitation des bénéfices de diverses catégories d'entreprises. La guerre a apporté sur ce point une série de modifications importantes. La reconstruction de la nation va reposer le même problème, et l'on peut dire qu'actuellement la question reste presque entière.

Le Maréchal, éminemment social, en a attaqué une face dans son message du 12 août 1941 et dans la Charte du Travail, en posant le principe d'une participation équitable de tous les personnels aux bénéfices réalisés grâce à leur travail.

Dans la présente étude, nous nous proposons de définir quelques règles pour l'appréciation de la part de bénéfices à laquelle peuvent légitimement prétendre ceux qui concourent à les réaliser et d'indiquer sommairement l'évolution survenue depuis quelques années dans ce domaine.

Les principes.

Nous ne pouvons songer à exposer ici une théorie du droit aux bénéfices et de leur répartition, ce qui sortirait du cadre de la présente étude : nous voudrions seulement énoncer, à la lumière des encycliques, les principes directeurs indispensables pour servir de guide dans la recherche de conclusions pratiques.

Il faut en premier lieu condamner l'un des axiomes quasi fondamentaux du libéralisme économique, malheureusement implanté d'une manière tenace dans beaucoup d'esprits, à savoir que le désir du profit personnel est le moteur de toute activité productrice et que celle-ci suffit à le justifier. Le travail doit au contraire avoir pour but principal la satisfaction des besoins de l'humanité. Le bénéfice ne vient qu'ensuite, occasionnellement, en quelque sorte comme un sous-produit ; il doit permettre à celui qui l'a fait naître de vivre et de faire vivre sa famille, d'acquérir une aisance proportionnée à l'importance des services rendus, et de rémunérer avec mesure et équité les divers mérites et capacités déployés dans l'entreprise. Vu sous ce jour, il est essentiellement légitime ; et, d'une manière plus générale, le Créateur, en attachant un vif attrait à certaines fonctions essentielles pour l'humanité, a établi le principe de la récompense des efforts utiles.

Les ressources matérielles et intellectuelles ayant été mises par la Providence à la disposition des individus avant tout pour le bien de la communauté, il apparaît que, du point de vue moral, sont illicites les bénéfices exagérés réalisés à la faveur d'un monopole ou de circonstances favorables. En bref, tout gain purement spéculatif est immoral et doit être proscrit.

On en trouve une illustration caractéristique dans le projet, récemment envisagé par les pouvoirs publics, d'interdire aux sociétés industrielles et commerciales de se livrer, hors de leur activité propre, à des spéculations boursières et de se constituer un portefeuille de titres n'ayant aucun rapport avec leur objet social.

Sous réserve de ces exclusives, quelles règles positives convient-il d'adopter pour la réalisation et l'affectation des bénéfices ?

Toujours en vue de rechercher en première ligne le profit de la collectivité, il importe tout d'abord de limiter dans la mesure du possible les gains au minimum indispensable pour rémunérer les diverses activités que nous allons examiner : ceci condamne le but poursuivi par de nombreux trusts ou cartels et la pratique qui tend à créer des monopoles de fait pour pouvoir élever les prix sans risque d'être arrêté par la concurrence.

A ce sujet, avant d'examiner entre qui et selon quelles règles doivent être répartis les profits, faisons encore une observation concernant la rémunération des personnels de l'entreprise. C'est une charge de la société, préalable à la constitution des bénéfices, mais qui la conditionne cependant. Si, pour sauvegarder les intérêts de la communauté, nous avons admis qu'il convient de limiter les profits à un certain minimum, il ne faudrait pas que, par contre, des dépenses trop importantes consenties en faveur des personnels rehaussent le prix de revient et par suite le prix de vente. L'attribution d'avantages extrêmement élevés à certains collaborateurs, qui se rencontrait fréquemment pour les directeurs de grandes firmes, réduit la part de profits distribuables ou bien charge la collectivité : c'est une pratique d'autant plus condamnable que ces largesses avaient le plus souvent pour objet de payer de véritables trafics d'influence plutôt que des activités avouables.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, dans ce domaine, il est difficile de fixer une limitation autre que celle dictée par la conscience ; et la mesure d'ajustement la plus heureuse a eté

jusqu'ici la taxation très lourde de ces revenus somptuaires par les lois de finances.

Les mêmes observations s'appliqueraient aux bénéfices des professions libérales ; mais nous n'en examinerons pas l'incidence dans cette étude limitée aux profits industriels et commerciaux. Nous pouvons à ce titre y rattacher les bénéfices réalisés par les démarcheurs et intermédiaires, qui sont bien souvent occultes et parasitaires, grèvant sans utilité les prix de revient. Un décret-loi du 9 mars 1940 assujettissait cette catégorie d'agents au contrôle de l'Etat pour les opérations concernant la défense nationale : l'économie réorganisée devra, pour être saine, reprendre et généraliser cette surveillance et frapper lourdement ces profits.

*

Le capital engagé est le premier élément appelé à prendre sa part des bénéfices réalisés. Il est l'outil essentiel de l'entreprise et la source des moyens d'existence de son propriétaire, qui l'a en principe acquis par le travail : sa rémunération à un taux raisonnable est donc non seulement légitime, mais indispensable dans une économie saine.

Suivant quels principes convient-il de fixer l'affectation du surplus des bénéfices ?

Dans une interview d'octobre 1941 un secrétaire d'Etat, dénonçant une notion erronée du libre profit, déclarait : « La solution communiste du problème social par l'abolition de la propriété individuelle est une hérésie.

« Mais il y a lieu d'envisager une période de communisation du profit, c'est-à-dire que le profit de l'action économique devra cesser d'être réservé à une petite catégorie de privilégiés. Il devra revenir, par une répartition équitable, à tous les producteurs.

« C'est la constitution d'une sorte de bien communautaire, constitué par le surplus des rémunérations raisonnables des capitaux engagés dans une entreprise, qui permettra peu à peu la constitution d'une propriété individuelle du travailleur à travers le « bien commun » de la profession ».

C'est trop peu dire. Car si, dans le domaine technique, on peut être incertain de l'économie qu'il conviendra d'adopter lorsque le bouillonnement créé par l'état de guerre universel se sera apaisé, les principes de l'ordre moral sont obligatoires pour tous les temps. On ne doit jamais différer d'y revenir : c'est dire qu'il s'agit, non pas de prendre des mesures provisoires applicables à une simple période de communisation, mais d'instaurer les grandes lignes définitives d'un régime nouveau conforme à ces principes. Bien plus, nous avons déjà souligné que leur abandon est une des causes principales des catastrophes actuelles.

Dans la déclaration précitée il n'est question que du capital et des producteurs, à qui on semble vouloir attribuer tout l'excédent du bénéfice après rémunération du capital : ceci nécessite quelques précisions, car nous verrons plus loin que certaines précautions sont à prendre pour sauvegarder la bonne marche de l'affaire et le plus grand bien de la collectivité.

Le personnel de l'entreprise n'a donc vocation à recevoir qu'une fraction de l'excédent des bénéfices : c'est la question de la participation, en discussion depuis un siècle. En ce qui concerne les personnels supérieurs, y compris les administrateurs, elle a été facilement réglée par l'attribution d'un pourcentage destiné à stimuler les activités. Quant aux ouvriers, elle présente d'autres difficultés.

Si l'octroi d'un salaire vital et d'avantages tenant compte des charges de famille répond dans une certaine mesure à des idées d'humanité, ce n'est pas suffisant pour sauvegarder la dignité de l'ouvrier. Celui-ci — et le Maréchal l'a bien marqué dans son discours du 1er mai 1941 à Commentry — entend ne pas être traité comme une machine, désire que son travail soit considéré comme autre chose qu'une simple marchandise et que sa collaboration entre en compte pour la répartition des profits de l'entreprise.

Pendant de longues années aucune solution n'a pu aboutir à la participation dans la plupart des pays. On cite en France une entreprise de peinture ayant fonctionné sous ce régime

d'une manière prospère de 1840 à 1870, mais c'est une exception. Encore est-il vraisemblable qu'à cette époque des circonstances très favorables ont permis de réaliser des bénéfices assez élevés pour que le patron, tout en recevant une part importante, puisse abandonner le reliquat à son personnel.

En Suisse, à la fin du siècle dernier, une large participation directe aux bénéfices aurait également donné les plus heureux résultats et favorisé ainsi l'industrie elle-même.

Mais d'une manière générale on considérait que l'octroi aux ouvriers d'une part des bénéfices les entraînerait à en exiger d'abord le contrôle, ce qui porterait atteinte au secret des affaires, puis à revendiquer une participation à la gestion en vue d'obtenir la réalisation du maximum de profit distribuable. Or chacun sait que la conduite avisée d'une administration industrielle ou commerciale exige beaucoup de prudence dans la fixation des sommes réellement disponibles. Il faut prévoir de fortes réserves susceptibles de parer aux à-coups divers : accidents, mévente, concurrence par des inventions nouvelles, pertes financières de toute nature, etc... et de permettre le développement de la société. Et l'on pouvait craindre à juste titre que les ouvriers, liés temporairement à l'entreprise, n'approuvent pas les mesures destinées à lui assurer une vie longue et prospère, et n'y voient plutôt une manœuvre du patronat tendant à diminuer d'une manière détournée les avantages à eux consentis.

Il semble notamment qu'ils auraient difficilement accepté la politique fréquemment suivie depuis quelques années : la mise en réserve persistante de la totalité des bénéfices, qui seule a permis à beaucoup d'entreprises de ne pas sombrer pendant la tourmente.

On élevait encore une autre objection : l'absence de responsabilité des ouvriers, et le fonctionnement du système à sens unique à leur profit, leur participation aux pertes ne pouvant être réalisée, ni même envisagée.

Quoi qu'il en soit, le patronat n'avait donné récemment encore son adhésion à aucune formule dans ce sens, et il n'existait aucun moyen de l'y contraindre.

Un premier pas a été fait dans la Charte du Travail, qui prescrit par son article 48 la création, dans chaque famille professionnelle, d'un patrimoine corporatif alimenté, entre autres sources, par un prélèvement sur les bénéfices des entreprises qui en font partie. Ce patrimoine doit être la propriété de l'ensemble des membres de la profession et exclusivement destiné à concourir à l'amélioration de leurs conditions d'existence. Il sera géré par les comités sociaux.

Cette disposition est excellente, ne serait-ce que pour couvrir les frais de fonctionnement de l'organisation professionnelle. Est-elle suffisante ? Nous ne le croyons pas. Bien que les modalités d'application n'aient pas encore été publiées et que l'on ne sache pas, notamment, quelles seront les charges assumées par le patrimoine corporatif, nous craignons que cette formule de répartition essentiellement collective ne réponde pas aux aspirations que fait naître chez l'ouvrier la prospérité de son usine et rappelle trop le paternalisme si décrié.

Les ressources à provenir de la famille professionnelle feront vraisemblablement l'objet de contributions d'ordre général, qui seraient d'ailleurs assez inégales, si elles devaient provenir uniquement des bénéfices, puisque certaines sociétés n'en réalisent pas pendant des périodes plus ou moins longues. Pour cette seule raison, il semble que les versements imposés à tous devraient être très modérés et compris dans les dépenses obligatoires de l'entreprise. Il pourrait, par contre, être opéré dans les bilans prospères des prélèvements complémentaires destinés à être remis directement au personnel, par exemple suivant un prorata de durée de services et un barême approprié, soit en espèces, soit sous forme d'actions de travail, soit par tout autre moyen jugé adéquat. Le maximum autorisé devrait en être soigneusement dosé, en raison de la convenance, que nous avons indiquée plus haut, pour ne pas alourdir les charges directes ou indirectes de l'entreprise, ce qui tournerait aux dépens de la collectivité.

■

Dans la détermination du chiffre de bénéfices que nous proposerons de fixer, et avant d'envisager le retour des excédents à la communauté, il y a lieu de tenir compte d'un certain nombre d'autres éléments. Jusqu'ici les administrateurs prudents le faisaient d'eux-mêmes, mais sans règles bien définies : dans un nouveau régime ces règles deviendront nécessaires pour permettre de réserver les droits correspondants. Nous les énumérerons rapidement, considérant qu'elles n'ont guère besoin de démonstration.

Il y a d'abord la constitution de réserves à divers titres, pour lesquelles un minimum seulement avait été imposé par la loi, en vue de garantir les intérêts des tiers. Sur ce point il faut être très large ; car non seulement c'est le seul moyen pour une entreprise de parer aux pertes toujours possibles et de traverser une crise grave sans y sombrer ; mais la mise en œuvre de ces ressources ouvre à l'industrie intéressée plus d'aisance pour les fonds de roulement et des possibilités de développement très précieuses pour la prospérité de la nation elle-même. N'a-t-on pas été en France, au début des guerres, très heureux de trouver notamment de puissantes industries métallurgiques dont l'importance avait sa source dans de larges bénéfices réalisés au cours de longues périodes et réinvestis dans l'affaire ?

Bien souvent ces réserves ont été constituées d'une manière occulte et n'apparaissaient pas au bilan : il semblerait préférable qu'une réglementation financière, large dans son esprit, incite les entreprises à les déclarer au grand jour et que la situation réelle des grandes sociétés, notamment, soit présentée avec plus de précision.

Dans la période actuelle, il est en outre particulièrement important de préparer les moyens de remettre en route, le moment venu, nombre d'industries en sommeil. Des procédés, tels que l'épargne forcée, issus d'autres préoccupations, peuvent conduire à un résultat analogue.

Il faut d'ailleurs remarquer que les sommes mises en

réserve, du point de vue de la limitation des bénéfices qui nous occupe, ne sont pas perdues pour la collectivité, et qu'elles pourront toujours être récupérées dans la mesure jugée équitable, soit au moment de la liquidation de l'entreprise, soit par exemple par la distribution d'actions gratuites dont une partie reviendrait à l'Etat.

La seule restriction qui devrait intervenir dans certains cas, par exemple s'il y a monopole de fait ou très faible concurrence, serait de ne pas laisser les bénéfices dépasser une marge raisonnable grâce à une hausse injustifiée des prix.

L'équité exige d'autre part que l'on abandonne certains errements dus à des préoccupations démagogiques ou à des besoins financiers jugés trop impérieux, et qu'il ne soit pas tenu compte, dans toute la mesure où il pourrait en être justifié, des réalisations apparentes de bénéfices ou des augmentations fictives de valeur dues uniquement à la dévaluation de la monnaie. D'une manière générale, les règles relatives aux réévaluations devraient être très assouplies.

En ce qui concerne plus particulièrement la rémunération des capitaux engagés, il importe d'observer qu'elle sera réalisée en francs de l'époque de la liquidation des comptes. Pour que le pourcentage de bénéfices attribué ait un sens, il est évidemment nécessaire que le principal auquel il s'applique soit évalué aussi exactement que possible en cette même unité. Le principe de la pérennité du franc, qui présente, nous le reconnaissons, de grands avantages du point de vue des finances publiques, ne doit pas être poussé au point de paralyser tout effort de retour à l'équité.

En dehors de cette rémunération normale des capitaux engagés, qui correspondrait dans des limites plus étendues à ce que l'on dénomme intérêt statutaire, des majorations de droit aux bénéfices sont à prévoir pour tenir compte de la difficulté d'exécution de certaines industries, qui nécessitent des précautions spéciales et comportent des aléas proportionnés ; de l'activité avec laquelle il a été tiré parti des res-

sources mises en œuvre, qui se caractérise par le rapport entre le chiffre d'affaires et le capital ; et des risques d'emploi des fonds empruntés, risques acceptés par les prêteurs en raison de la confiance qu'ils ont dans l'affaire : cette confiance mérite d'être récompensée chez ceux qui l'ont fait naître.

Au premier poste se rattachent les primes à accorder pour les inventions réalisées dans l'entreprise et pour la bonne exécution des commandes. Elles avaient été introduites en 1939 pour les fabrications concernant la défense nationale : il y aurait manifestement intérêt à les maintenir pour toutes les branches de l'industrie et à favoriser ainsi en France la rénovation de l'esprit de qualité.

Nous verrons dans une autre partie de cette étude suivant quelles modalités ces considérations peuvent être appliquées. Dès maintenant nous signalerons la nécessité d'être très large sur ces points ; car si l'on ne veut pas tuer en France l'esprit d'entreprise, il faut que les chefs bien doués restent stimulés par la perspective de voir leurs travaux couronnés en fin de carrière par une honnête aisance.

L'ensemble des principes que nous venons d'exposer peut se résumer ainsi qu'il suit :

En cours d'exercice : chercher à limiter les bénéfices à la rémunération des activités utiles et honnêtes qui ont concouru à les réaliser ;

Avant la liquidation des comptes : à titre de charges de l'exercice, prélèvements pour la constitution et l'entretien du patrimoine corporatif ;

A la liquidation des comptes de l'exercice :

- rémunération normale des capitaux engagés ;
- participation aux bénéfices pour tout le personnel, y compris les administrateurs ;
- constitution des réserves, provisions et amortissements ;
- majoration des bénéfices autorisés pour tenir compte :
  a) des difficultés inhérentes à la nature de l'entreprise (auxquelles se rattachent les primes pour invention ou bonne exécution),

b) de l'activité déployée dans l'emploi du capital,
c) des risques afférents à l'emploi des fonds empruntés ;
— prélèvements fiscaux progressifs sur le surplus des bénéfices.

Les faits.

Ce programme répond, dans la mesure permise par l'équité, à un ensemble d'aspirations pour partie légitimes du prolétariat, mais que les démagogues exacerbaient pour attiser la lutte des classes.

Jusqu'en 1939 on peut considérer que rien n'avait été fait en France dans cet ordre d'idées.

Au début de cette même année, les besoins de la défense nationale réclamaient impérieusement un meilleur rendement de la main-d'œuvre, très déficient par suite des lois en vigueur sur le travail et de la manière particulièrement démagogique dont on les appliquait. Le gouvernement décida donc d'exiger des ouvriers un effort plus grand ; mais, conformément à la politique de bascule alors pratiquée, il fut estimé indispensable de demander en même temps un sacrifice au patronat. A cet effet, M. Paul Reynaud, alors ministre des Finances fit paraître à la date du 21 avril 1939 un décret-loi limitant les bénéfices des entreprises travaillant pour la défense nationale par le moyen de prélèvements fiscaux qui remplaçaient certaines taxations frappant jusqu'alors ces bénéfices. Le résultat annoncé devait être une surcharge notable pour les sociétés.

Mais aussitôt cette disposition fut violemment attaquée, la presse de gauche démontrant, avec calculs à l'appui, que cette surcharge prétendue se traduirait, en réalité, pour nombre d'entreprises, selon le montant de leur chiffre d'affaires, par un allégement considérable. Et l'on déclarait impossible le maintien en fonctions de M. Paul Reynaud, accusé d'avoir trompé l'opinion publique au profit du patronat.

Cette divergence de vues provenait d'une cause assez curieuse. Depuis plusieurs années une préoccupation très vive s'était manifestée de ne pas laisser s'édifier des fortunes scandaleuses à l'occasion de l'intense activité industrielle né-

cessitée par la défense du pays. Et en octobre 1936 le parlement avait voté une taxe de 30 % sur les bénéfices des industries travaillant pour cet objet. Mais, après avoir fait le geste, nos démagogues n'avaient pas insisté sur les conditions d'application ; et il avait été admis que, conformément à la pratique suivie en matière d'impôts directs, les industriels intéressés seraient admis à se couvrir de cette taxe dans leurs prix de revient.

Lors de l'élaboration du décret-loi du 21 avril 1939, qui la supprimait, le Ministère des Finances n'en fit donc point état comme d'une charge réelle de l'entreprise devant disparaître avec le nouveau régime, ce qui fit ressortir dans ses calculs une réduction des bénéfices des intéressés. Au contraire, le front populaire, faisant montre soudain d'une grande rigueur, soutenait que cette taxe, qui avait été instituée pour grèver effectivement le patronat, ne serait pas le plus souvent compensée par limitation établie ; et il criait à la supercherie.

La question fut reprise par une commission qui proposa de nouvelles mesures ne donnant pas prise aux mêmes critiques : elles firent l'objet d'un décret-loi et d'un décret en date du 29 juillet 1939. Des prélèvements progressifs étaient institués sur les diverses tranches des bénéfices, jusqu'à en confisquer la totalité au-delà de 10 % : le résultat d'ensemble était un plafond de 5 %. Des dispositions étaient en outre prises pour astreindre les intéressés à la tenue d'une comptabilité devant faciliter le contrôle des déclarations.

Peu après, c'était la mobilisation ; et une nouvelle réglementation allait encore intervenir. La loi pour l'organisation de la nation pour le temps de guerre supprimait en effet tout bénéfice sur les prestations fournies pour assurer les besoins du pays et plaçait l'industrie en régie. Au moment de sa mise en application, cette mesure, votée en 1938 sous l'influence des préoccupations parlementaires habituelles, parut peu favorable à une active mise en œuvre des moyens de production, et divers décrets, pris de septembre 1939 à décembre, instituèrent un régime mixte, étendu progressivement aux entreprises travaillant pour le secteur dit normal, c'est-à-dire pour

d'autres objets que la défense nationale. Il avait en effet paru indispensable d'imposer des charges comparables à toutes les branches d'activité, de manière à ne pas réserver aux seuls travaux ou fournitures de défense nationale une réglementation plus rigoureuse qui en aurait détourné les industriels. En outre le maximum du bénéfice était ramené de 5 % à 4 %, avec majoration pour certaines espèces particulières (inventions, rapidité ou qualité d'exécution).

Un courant de résistance se créa rapidement contre l'ensemble des dispositions prises en 1939. Les intéressés déclaraient accepter le plafond de 4 %, dont l'opinion publique n'aurait sans doute pas admis le relèvement ; mais ils objectaient que la mobilisation des comptables ne permettait pas d'apporter, à ce moment, dans le fonctionnement des entreprises à qui on voulait imposer la tenue d'une comptabilité claire de leur prix de revient, des modifications qui auraient entraîné un ralentissement de la production. Du tirage se faisait sentir dans le placement des commandes d'armement : ...l'administration céda, et par les décrets du 24 avril 1940 apporta sur ce point à la réglementation de 1939 un relâchement qui devait, par la suppression de la garantie d'un contrôle efficace, lui enlever une grande partie de sa portée.

C'est ce régime qui fut théoriquement en vigueur pendans la guerre pour le règlement de la question des bénéfices. Il visait surtout les profits réalisés à l'occasion de l'armement, profits que l'on estimait devoir frapper d'une manière rigoureuse. En fait il n'a pas pu être appliqué ; et, lors de la réorganisation de l'économie en France, une nouvelle formule est intervenue dans une loi du 30 janvier 1941. Les bénéfices ne sont plus taxés sur leur valeur absolue, mais par comparaison avec une base considérée comme normale et qui est, au choix des intéressés, soit la moyenne des résultats des deux derniers exercices d'avant-guerre, soit la rémunération à 6 % du montant des capitaux engagés dans l'affaire. Les excédents ainsi déterminés font l'objet de prélèvements progressifs très modérés.

Une loi du 30 juin 1941 a apporté à cette réglementation

quelques assouplissements pour son application et prévu des exceptions destinées à favoriser certaines productions essentielles pour le pays.

Entre temps une sorte de statu quo provisoire avait été fixé pour les sociétés par actions, par une loi du 28 février 1941 qui a interdit de distribuer des dividendes ou jetons de présence supérieurs à la moyenne des derniers exercices et d'opérer des remboursements ou amortissements à des taux plus élevés.

Si l'on se reporte à l'ensemble de principes que nous avons schématisé plus haut, on peut constater que cette réglementation, indiquée d'ailleurs comme temporaire, ne peut encore être considérée comme satisfaisante pour l'avenir, malgré le progrès réalisé par l'introduction de la valeur des capitaux engagés comme base facultative d'évaluation.

A l'étranger des dispositions analogues avaient été prises, notamment aux Etats-Unis et en Angleterre, ainsi qu'en Allemagne et en Italie.

***

La période que nous venons de traverser, avec tout ce qu'elle comporte d'incertitude pour l'avenir, ne permettait de prendre que des mesures provisoires ; et on peut admettre que, pour ne pas risquer des coups de bélier dans l'économie, il était préférable de s'en tenir à une réglementation très large.

Mais, si décevante que soit l'attente de la solution de la crise mondiale, il faut prévoir que nous allons bientôt aborder la période de reconstruction de la France et espérer que nous ne serons pas trop paralysés dans cette œuvre par les conditions de la paix.

Ce sera le moment de jeter bas toutes les erreurs et les iniquités d'antan, parce que ceux qui ont souffert si longtemps attendent ardemment de la Révolution Nationale le triomphe de l'humanité et de la justice, — le Maréchal l'a fortement marqué — et parce que l'occasion ne saurait être plus favorable qu'à la suite du bouleversement actuel pour remanier l'édifice jusque dans ses fondements.

Henri LAPORTE.

UNE CITÉ PAYSANNE : LES GAZTELUZAR

Une surprise nous attendait, le jour où, fatigués de la vie trépidante de Paris, nous sommes venus nous réfugier dans cette vieille gentilhommière du pays basque où je compte bien finir mes jours.

A peine avions-nous touché aux abords de l'Eskual-Herria que nous apparaissait avec évidence un fait tout nouveau. Hier encore, épris d'indépendance, — dans ce tohu-bohu parisien où chacun se coudoie, où nul n'est mêlé à votre vie, — libres en apparence, nous nous découvrons bel et bien enchaînés... Tout un ensemble d'usages, de mœurs et de lois avait réglé par avance toute notre économie. Nous étions prisonniers de cette force sourde qui commande à tous les instincts et plie, avec une étonnante souplesse, les volontés les plus farouches : la tradition. Et ce sera son meilleur titre de gloire que d'avoir réalisé en nous, presque à notre insu, ce tour de force de nous avoir subjugués sans violence, séduits sans artifices et, sans efforts, de nous avoir charmés !

Quand, revenu de cette surprise heureuse, j'ai voulu analyser, après coup, pour moi seul, cette sorte de main-mise secrète, j'ai découvert que son point de départ avait été simple, infiniment. Il tient à un fait, banal en apparence, impératif cependant : notre loi morale du « voisinage ».

Dans nos mœurs patriarcales, qui dit « voisinage » ne dit pas seulement : égards et bons rapports entre gens d'un même clan, mais aussi : droits de préséance à l'église et au cimetière, dans les « cayolars » ou parcs de bergeries, partout où commande la loi des « us et coutumes ». Repas funèbres et services de neuvaines, naissances, baptêmes, mariages et relevailles, départs de ruches ou d'essaims nouveaux : tout entre, tout s'encastre dans l'armature irréfragable de la maison-

souche. Le « voisinage » devient un droit permanent sur les vivants et sur les morts...

Le premier bruit qui, chaque matin, à la pointe du jour, donne l'alerte aux gens du village est un bruit de sabots. Jean Pierre, le sonneur de la petite bourgade, vient de traverser la rue. Son béret roulé dans sa main, il récite sa prière. Déjà toute la maisonnée est prévenue. Les grosses clefs de Jean-Pierre, qui s'entrechoquent dans sa marche crissent, maintenant, dans la serrure énorme de l'église. Un temps de silence. Jean-Pierre achève ses oraisons. Répit d'une minute... Puis, espacés comme si, venant du ciel ils avaient peine à retrouver la terre, trois longs coups, très lents : *la salutation angélique.* Jean-Pierre dit l'*Agur Maria...* N'était-ce donc qu'un rêve ? Les petits, pelotonnés sous les couvertures, pourraient l'espérer... Mais, non. De nouveau, avec plus d'insistance, — car Jean-Pierre, lui, ne rêve pas ! — de nouveau : « Dong ! Dong ! Dong ! » Plus de doute ! Encore l'*Ave Maria.* Et, pour que nul maintenant n'hésite à se lever : trois « Dong ! Dong ! Dong ! » impératifs. Ce pauvre Jean-Pierre est bien cruel de déranger ainsi des petits gars qui, déjà, avaient repris goût à rêver aux anges !... Enfin vingt-et-un coups encore, aussi inexorables, puis les trois derniers, pour parfaire le nombre des années que passa le Sauveur sur la terre : « Dong ! Dong ! Dong ! ».

Touchant presque aux murs du vieux château, séparée à peine par une venelle tout encombrée de cailloux roulés qui ont dévalé du caniveau voisin, la grande maison paysanne de Gazteluzar est assurément l'une des plus anciennes de la petite bourgade. C'est une forte et belle propriété bien plus riche en terres, maintenant, que notre castel, mais qui a gardé le privilège d'être toujours restée « maison-souche ». Depuis les vieux maîtres, Franchez et Maïtena, jusqu'aux époux, encore jeunes, jusqu'aux enfants qui s'échelonnent de la sixième à la vingtième année, tout emboîte le pas, tout obéit scrupuleusement aux ordres du chef de maison. Les vieux gardent, pourtant, un droit de regard, de tous écoutés. Ici, point d'innovations biscornues, ni dans les procédés de culture ou d'élevage,

ni dans les aménagements. On s'en tient à des traditions qui ont fait leurs preuves, au régime familial qui, dans le passé, assura la prospérité du bien.

C'est la vieille Maïtena qui, descendue la première, sur ses pieds nus, est la première aussi à se signer à la conque de grès encastrée sur le palier. A elle, la tâche primordiale d'allumer le feu. Pour rien au monde elle n'abandonnerait à une autre ce royal privilège...

J'ai dit : « Allumer... ». Disons plutôt : « Rallumer ». Le feu, dans les cuisines basques, est à peu près permanent. Au fond de l'âtre obscur un pâle rougeoiement révèle qu'il a couvé toute la nuit sous son coussin de cendres chaudes. C'est le « *su azia,* la semence », mot à mot : « la graine de feu », dit le basque... Puisque la « graine » est là, qu'elle germe donc ! qu'elle se propage ! qu'elle éclate !

C'est la fonction réservée à Maïtena, la grande maîtresse du feu. Quelques éclats de bois mort, de sarments surtout ou de ceps de vignes, posés entre les charbons brûlants feront l'affaire. La vieille a pris un tronçon de roseau, suspendu à un clou de la cheminée. Accroupie entre les landiers, doucement pour ne pas faire s'envoler les peluches de cendre et disperser les fumerolles, elle souffle... Un crépitement sec.. Assurée de l'éveil prochain de la flamme, elle peut, maintenant, s'asseoir plus à son aise, sur l'escabeau — *kacheta,* — le tabouret de bois qui ne quitte guère les abords du foyer. La « graine » est sauve ! Maïtena va pouvoir l'abandonner à une des jeunes filles dont le pas souple a fait, à son tour, gémir les planches du *selauria* au-dessus d'elle. Gracieuse en prendra la garde : Gracieuse qui, avant de descendre, a déjà noué sur sa nuque la torsade épaisse de ses cheveux noirs, s'est débarbouillée sur l'appui d'une fenêtre, devant un miroir cassé, au jour indécis.

Mais qui est Gracieuse ? Une superbe enfant de dix-huit à vingt ans, dont les yeux, très grands, d'un chaud émail brillent à la clarté du feu vivant, comme une coupe de vin

d'Iroulégny. Et comme ils s'amincissent, ces yeux en amande, qui donnent à la jolie basquaise, quand elle parle ou qu'elle sourit, un air de japonaise ! Elle va par la cuisine, d'une démarche qui imprime à tout son corps une sveltesse, une robustesse admirables, tandis qu'avec une des badines de l'âtre elle gourmande une poule noire, entrée d'on ne sait d'où : — « *Oilloua,* Poule ! Mais... poule !... *Hou !... Chou !...*

Gracieuse, à son tour, a jeté dans le brasier une fardée de sarments qui font resplendir toutes les assiettes du grand vaisselier dressé face à la flamme, comme un reposoir.

Pendant ce temps, Maïtena, puis la jeune maîtresse, puis, peu à peu, les fillettes, préparent, sur une longue table, autant de bols et de jattes qu'il en faudra tout à l'heure pour faire déjeuner petits et grands.

Les hommes, eux, vont déjà à leurs travaux. Les uns, en silence, par les vannes ouvertes du fenil font tomber devant les râteliers de pleines rations de foin ou de regain ; les autres, dans l'étable, traient leurs bêtes, assis sur leurs escabeaux à trois pieds. Le giclement appétissant du lait résonne contre les *kotchuskas,* les grandes écuelles de bois de noyer.

Au bruit du soufflet poussif que Gracieuse fait haleter sous l'auvent de la cheminée les enfants sont entrés : leurs menottes frileuses passent et repassent dans les flammes hautes. Comme des oiseaux modulant leurs premiers pépiements ils commencent à jaser, timidement d'abord, puis plus haut. Il faudra vite l'intervention de la mère ou de l'une des jeunes filles :

— Que ces enfants se taisent ! Ils nous écorchent les oreilles !

L'heure, en effet, n'est pas à s'amuser. On se concerte pour la distribution des besognes courantes. Franchez, St-Grat, les deux aînés des garçons d'un côté, deux des jeunes filles de l'autre attelleront aux charrettes vaches et mulets. Ils partent dans le trimbalement sonore de leurs pioches, binettes et binots. Les femmes demeurent à la maison pour la cuisine, le jardin, les lessives.

Mais c'est à la maîtresse de maison en personne qu'est dévolue la tâche importante de nourrir la grande et la petite famille des gorets. Un énorme chaudron, préparé dès la veille, cuit déjà à gros bouillons, à l'anse de la crémaillère. Quand Maïtena ouvrira les loges, vous écouterez leurs concerts et vous verrez leurs sarabandes vers les cages de bois où mijottent tronçons de choux et grains de maïs dans une douce coulée d'or, de son et de petit-lait.

Maintenant que tout le monde a mangé, voici l'heure des courses. En attendant l'école, fillettes et garçons iront conduire aux prés, aux bordes, les brebis marquées, sur le dos ou entre les cornes, d'un signe tracé à la glaise rose. Cela fait, les voici, de nouveau, à la disposition de qui voudra !

Bénies soient les maisons riches d'enfants ! Tous bruns, du brun clair de la noisette mûre et comme calqués sur un type uniforme, ils sont, de par la loi du « voisinage », voués à être nos menus serviteurs. Nous, au château, nous serons, naturellement, les premiers à bénéficier de leurs gentils offices. Un appel à la grille : nous aurons sous la main autant de petits porteurs de messages qu'il faudra.

Comment nous sommes entrés en relations ? c'est la simplicité même.

A notre porte, un frottement de pieds nus, un léger cri, d'une voix de fausset :

— *A — où !...*

Fillettes en tabliers clairs, aux cheveux soigneusement lissés à l'eau fraîche, garçonnets aux airs probes, rangés comme des hommes : les enfants sont là. Du seuil ils tendent, à bout de bras, un panier d'osier, couvert d'une serviette à rayures :

— La mère vous envoie ceci...

Ni indication, ni adresse, ni mot d'envoi... C'est « la mère »... Et à qui donne-t-elle ? Simplement à la « maison ». Entre la « mère » et la « maison » on se comprendra toujours. A quoi bon expliquer ?

Aussitôt le messager fait mine de repartir :

— Je suis pressé... La mère m'attend.

Ce n'est qu'une feinte. On a toujours le temps dans les maisons basques...

Mais nous connaissons, nous aussi, les usages. Nous insistons :

— *Jar zitie...* Asseyez-vous !...

S'asseoir, c'est l'important, le définitif.

— Je ne dois pas !...

— Mais si, mais si !...

Nous essuyons une tasse, une assiette... La résistance faiblit...

— Ce n'est pas nécessaire, proteste le commissionnaire.

Ce n'est jamais nécessaire, en effet ! Mais quel camouflet si l'on vous laissait partir ainsi !

Et l'on reste, l'on cause...

Et maintenant chacun saura, dans le village, que présentation a été faite au château — et que pourront désormais défiler, sous le couvert discret de la serviette blanche, poules, poulettes et canetons.

C'est donc par la gracieuse main des enfants que le pont a été jeté entre nous, les étrangers d'hier, et le village jadis inconnu. Nous ne sommes plus des « arrotzak », des « nouveaux venus », des implantés. Nous sommes incorporés à la grande famille de cette poignée de paysans qui ont vécu là, depuis des siècles ! Nous avons droit de cité dans cette agglomération de « feux » dont deux douzaines sont groupées autour de l'église, dont toutes les autres sont éparses, le long des chemins montants, touchent à des métairies perdues ou dévalent sur l'autre versant de la montagne, vers les « *basabaster* », — le « pays sauvage » !

Maintenant, nul, autour de nous, ne fera mystère de mille détails, que chacun savait avant nous, et que nous ne soupçonnions pas : les noms des maisons, les jours où, dans tel foyer, on tue le porc, où l'on cuit la fournée, et le nombre des agneaux nouveau-nés et celui des fromages qu'on aura rapportés de la montagne. Du reste, pour que nul n'en ignore, l'un des garçons de Gazteluzar, d'Elizeiry ou d'Arambura

ne manquera pas, à son retour des grands pâturages, de venir nous offrir un de ces « fromages de demoiselles » qu'il a modelés lui-même avec un restant de présure et de lait, et qu'il serait impoli de dédaigner. Nos enfants répondront à la jolie prévenance en brodant, pour le jeune pâtre, une mignonne sacoche à sel, un de ces « galzapar » qu'il accrochera à sa ceinture, en allant présenter, du bout des doigts, à ses brebis, la pincée de sel dont elles raffolent ! Désormais nous aurons partout nos entrées. Rien de plus aisé que de franchir les distances : au dîner de midi, au souper, à la veillée.

A la veillée surtout ! Elles sont restées pour nous l'inoubliable enchantement, ces veillées d'hiver à Gazteluzar. Après avoir pris notre repas un peu à la diable, nous n'aurons qu'une pensée : aller manger les châtaignes chez nos voisins. Harassés des labeurs du jour, ils mangent en silence : seuls, les petits gazouillent sur leurs *kachetak* ou leurs tabourets bas ; les hommes sur l'archi-banc ou devant la table, les jeunes filles sur un coin de bahut, les femmes, toujours debout, constamment prêtes à servir, comme à la dérobée, selon le rôle officiel dont elles ne se départissent jamais. Avalé le gros croûton de « méture » grillée et la grande écuelle de lait crêmeux qui terminent le souper, tout le monde est d'attaque, — petits et grands, — pour faire honneur aux châtaignes. Une dernière flambée. Déjà l'un des garçons, préposé à la garde du *zarthana,* — le gros poêle cylindrique percé de mille trous, — les a fait roussir à un grand feu de brandes. Accrochés à la crémaillère, les savoureux marrons achèvent de détonner avec fracas. Poum ! pour chacun des bambins ! Poum ! pour Pettiri et pour Luicha ! Et Poum ! pour Jounès et pour Kattalina ! Quant aux petites châtaignes qui crèvent doucement, comprimées dans la masse, comme des beignets, avec un gémissement long, c'est plus drôle encore ! Et les gosses de rire à gorge déployée !

Fini des pétarades ! On va pouvoir s'employer à la besogne capitale. Le *zarthana* roule encore quelques coups avec un grand bruit de crécelle. La vieille Maïtena l'ouvre, du bout des pincettes. Une buée brûlante s'en exhale... Renversons

tout le contenu sur la plaque de fonte. Avec un escabeau retourné la ménagère écrase, maintenant, les marrons, pour qu'ils soient plus savoureux. Et, en avant ! bols, terrines et saladiers ! pour remplir, après les assiettes, les petits ventres ! Et, afin de tout acheminer vers la bonne voie, il ne manquera plus qu'un grand verre de cidre ou de piquette, d'une délicieuse fraîcheur !

Maintenant, on cause. Les hommes, les femmes, se sont partagé le butin des maïs à dépouiller. Un tas imposant est écroulé sur le plancher de la salle. L'épi, d'un geste sec, a été débarrassé de sa belle enveloppe de feuilles, satinées d'argent. L'épi mûr est lancé à travers la pièce. On l'égrènera plus tard en le raclant contre un manche de poële : « Crac ! crac ! » Quand il s'est révélé, tout blond et pâle, ou, au contraire, tout roussi de soleil, on le présentera à la plus jolie fille de l'assemblée...

Pendant ce temps, réconfortés, les enfants jasent, jouent aux devinettes. Kattalina interroge :

— Qu'est-ce que : « Une pauvre vieille ratatinée, au capuchon tout reprisé ?... »

Luicha répond : « Le toit de notre cheminée ! »

Annette reprend : « Qu'est-ce que : une belle demoiselle toute ronde enfermée dans une chambre tapissée d'or ?... »

Et Marie-Claire de riposter : « l'œuf ! »

Je serais infini si je devais énumérer tout ce que savent les enfants de Gazteluzar. Ils savent les noms de toutes les vaches, de toutes les brebis ! Celle-ci s'appelle « Maxkaro », parce qu'avec sa large tête blanche, toute grêlée de points noirs, elle a l'air de porter un loup entre les deux yeux, comme dans les mascarades ! Celle-là, c'est « Iganttena », ou l'endimanchée, parce qu'elle est fine et jolie ! Ils savent tous les jeux que peuvent créer, avec cinq petites pierres disposées en losanges ou en carrés, les galopins et les galopines, — et ceux dont l'unique instrument est un balai de sauge et de graminées qu'il ne faut point renverser dans la ronde effrénée ! Ils savent toute cette petite encyclopédie terrienne qu'ils ont apprise ainsi, en jouant entre les chenêts et qui nous a fait,

à nous-mêmes, une âme toute nouvelle, en nous préparant à notre rôle futur de captiver et de ravir, à notre tour, les bambins.

Mais déjà des paupières vacillent, des yeux se sont fermés. Chaviré dans les feuilles de maïs, Jounès est parti pour le pays des songes ! Allons gens de Gazteluzar ! Coiffons de cendres le feu qui meurt et montons, chargés d'enfants endormis, vers les combles ! Dans la vieille cuisine, le cri-cri module son crissement familier, comme un appel plaintif à ses chères ténèbres et à la nuit venue.

Pierre LHANDE.

L'HOMME, TA CRÉATURE

Seigneur, que faut-il donc penser de l'homme, Ta créature ? Tantôt je cours à lui les bras ouverts et soudain l'épouvante me saisit, me fait fuir, fuir devant l'homme. Parfois l'amour et la confiance portent mon cœur au-devant de lui, je ne m'imagine pas de bonheur qui surpasserait en douceur, en sainteté celui de posséder un cœur humain. Mais la joie même de cette possession devient ma plus lourde peine. Aucune de Tes créatures, pas même le feu ou le froid ou la faim ou la soif ne peuvent me tourmenter comme l'homme que j'aime. Il arrive que l'étonnement me saisisse devant la puissance et la force de l'esprit humain et c'est en tremblant de joie que je mesure l'ampleur de son œuvre... pour la repousser soudain avec dégoût, tant me parait dérisoire tout ce qu'a couvé un cerveau humain. L'homme me devient alors un objet de risée.

Seigneur, il n'est vraiment pas facile de porter un jugement juste sur l'homme, tant il est complexe. Il n'est ni blanc ni noir mais gris. Dans les moindres recoins de cet être, l'ombre se mêle à la lumière. On a beau broyer l'humain, le diviser et le séparer à l'infini, les plus infimes parcelles offriront toujours à côté du bien quelque laideur ou quelque vulgarité. Il est tout à la fois sublime et misérable, Ton homme. Se lance-t-il dans la réalisation d'une grande pensée, aussitot elle s'ébrèche dans ses mains et il les ferme sur une œuvre gâchée ou informe. A l'opposé, derrière tout ce qu'il entreprend, brille un pressentiment, flambe dans le lointain la lueur vague d'une réussite divine. Au delà de ses plus cruelles extravagances même, une intention se révèle bouleversante par la sincérité d'une bonne volonté égarée. C'est toujours une cîme qu'il a visée.

Bien plus, toutes les fois que je rencontre un même être, il m'apparaît dans une lumière nouvelle. Et douze heures

passées avec un homme m'obligent à plus de douze jugements de valeur différents. Le premier regard est toujours un regard d'étonnement, d'amour même. La fierté de son maintien, l'éclat de ses yeux limpides, que leur mystère rend insondable, la beauté de son corps, sa voix forte et chaude me ravissent. Mais à l'observer de plus près, surtout si je demeure dans son intimité, tout devient petit, tout sombre dans la grisaille et la banalité quotidienne, sinon dans la laideur ou le désordre. Un peu de cruauté ou de folie enténèbre tout cœur humain. Au fond, on voudrait presque prétendre que la sottise caractérise l'espèce humaine. Quant aux manifestations collectives de l'animal humain, elles dégénèrent vite en une menace pour tout ce qui est vie sur terre. L'homme est un trouble-fête pour toute Ta création. Tu ne nieras pas que l'histoire entière de son entrée en scène et de son existence regorge de cruautés inhumaines. Les hommes se montrent insupportables les uns pour les autres et pour tous les animaux de la terre.

Et pourtant l'homme passe infiniment l'homme. Quand on pense avoir atteint les dernières couches de son être, on devine de nouvelles et plus lointaines assises. Une fois passée la zone du ridicule et de la vulgarité, on débouche soudain avec stupeur sur des régions où règnent noblesse et beauté. Dans le plus misérable, c'est alors la rencontre d'une qualité d'âme qui m'émeut et me le rend sympathique, parfois même d'une secrète grandeur, d'une dignité silencieuse qui s'ignore. C'est un peu l'expérience que nous faisons avec Toi. Ton Immensité ne reste-t-elle pas un perpétuel objet de découverte pour nous ? Dans cet abîme sur lequel je me penche vacille quelque part une lueur de bonté. Un prière irrésistiblement suppliante monte des obscures profondeurs de cette antre humaine. Toutes les fois qu'il m'est arrivé de sympathiser profondément avec n'importe lequel de mes frères, toutes les fois que j'ai épousé son intériorité dans un total effort de vivante compréhension, ma répulsion a fait place à l'émotion : devant le frémissement de cette bonne volonté si gauche, devant cette recherche chancelante, sans assurance, et ce

regard baigné de larmes silencieuses, une vague de tendresse m'emporte vers cet être, et je sens avec une évidence contraignante combien un tel homme est digne d'amour. Et qui donc l'aime avec cette force, si ce n'est Toi, l'Incompréhensible, Toi qui as créé l'homme.

Aussi bien, parmi ces hommes, quelques-uns sont de véritables réussites. Ils sont d'une irrésistible séduction, au point de pouvoir presque se mesurer avec Toi. On en rencontre parmi les enfants, les femmes, les jeunes gens, les malades, les prêtres, les hommes, les vieillards : chefs-d'œuvre de candeur, de pureté, de fidélité, d'humilité silencieuse et de force, de constance et de courage. Leurs âmes demeurent toujours fraîches et jeunes, pleines de grands pressentiments et de nobles rêves au service d'une volonté que rien n'égarera. A la pensée de ces êtres exquis, je comprends ce que peut représenter un homme, et je devine la raison de Ton geste d'amour créateur.

Mais tous les autres, ces créatures vautrées dans la poussière, souillées de boue, ces fous ridicules, pleins de morgue et de suffisance, ces dévastateurs monstrueux qui ne suivent que leur égoïsme, dans une complète indifférence pour toute grandeur, ces « sans cœur » que n'effleure aucun rêve, tous ceux-là m'apparaissent comme les plus misérables parmi les créatures qui gisent au seuil de l'humanité. Le franchiront-ils jamais pour devenir enfin des hommes ? Ou existe-t-il des êtres dont à tout jamais tu ne peux rien tirer, qui ne font que déjouer et contrecarrer Tes plans ?

Au fait, quelle idée Te faisais-tu donc de l'homme en le créant ? Que penses-Tu de Ton œuvre ? Sommes-nous devant une entreprise véritablement divine ? Ou est-ce une tentative avortée ? Tu as Toi-même déjà regretté d'avoir créé l'homme. Pourtant Tu as eu un merveilleux sourire de bonté pour certains hommes. On a appelé ce sourire Ta grâce et il a existé des êtres qui étaient pleins de grâce. Ils n'étaient que la manifestation visible de Ton sourire, le reflet de Ton éternelle jubilation. Et une fois dans l'existence, Tu n'as cessé de les combler de caresses, Tu les as serrés contre Ton cœur —

oh ! les merveilleuses, les délicieuses créatures de Ton sourire.

L'homme sur lequel a reposé Ton regard bienveillant peut à son tour rire et sourire et aimer et rendre heureux — presque à Ton égal. Le mystérieux pouvoir de pacification d'un tel cœur livrera sans doute son secret à qui y découvre le souffle même de Ton amour. Car en vérité Tu as fait Ta demeure dans cette âme. Si on pouvait en franchir le seuil, parvenir jusqu'à son centre, — et le chemin serait interminable tant est vaste une telle âme — on aboutirait chez Toi. Un tel homme est précisément le plus droit chemin qui conduit à Toi. Il me suffit de le regarder pour posséder l'assurance, qu'au terme de ce chemin, je trouverai Dieu. Les traces de toutes les créatures certes mènent à Dieu. Mais la distance à franchir reste beaucoup plus grande. Si je pénètre, — pour les dépasser — dans un arbre ou dans un animal, ce n'est pas Toi qui en es l'issue immédiate, mais je me heurte à une borne qui m'avertit : l'homme comblé de grâces. L'ensemble des hommes apparaît donc comme une des dernières stations avant que l'on arrive en Toi. Et parmi eux, il est des privilégiés, — peut-être sont-ils rares, peut-être aussi en grand nombre — qui sont le parvis de Ta demeure. Ils se tiennent déjà sous Ton portail, ils sont le porche même qui mène à Toi, Père, mon Père, que Tes enfants sont donc beaux !

Que me reste-t-il à penser d'une créature que Tu as haussée à cette dignité ? Dois-je prendre chaque homme isolément comme un monde en soi, ou puis-je considérer la généralité des humains ? Du lion, il m'est permis d'affirmer qu'il est fier et puissant ; du chêne, qu'il est noueux et plus fort que la tempête ; de l'abeille, qu'elle est diligente. Ce langage implique évidemment des exceptions, mais elles sont insignifiantes. Cette façon d'agir, puis-je l'appliquer à l'homme ? La fierté et l'amour sont-ils de mise quand j'envisage ainsi l'universalité des hommes ? Par exemple, m'est-il loisible de les qualifier tous d'enfants de Dieu ? Des enfants en bas âge, sans doute, des germes de vie éternelle qui croissent dans le secret, presque comme des sourires assoupis du Créateur, si j'ose dire ? Dans ce cas, ceux qui ne mériteraient pas cet

éloge, demeureraient des exceptions sans importance. Ou faut-il dire au contraire : l'homme est une créature rejetée, un échec, et seuls quelques rares et déroutants privilégiés jouissent pleinement de la faveur et de l'amour de Dieu ? Que penser et affirmer de l'homme ?

Dans les tréfonds de Ta création, l'horreur a fait sa demeure ; mais les pires catastrophes viennent de l'homme que Tu as pourtant placé au sommet de Ton univers. On voudrait saluer en lui le temple lumineux de Ta Présence, la tour au faîte de la colline sainte, d'où se diffuserait la douceur mystérieuse de l'appel des cloches. Mais si je ne Te découvre pas dans ce temple ? Si au lieu de la lueur de la lampe du sanctuaire cherchée, je m'égare dans les ténèbres ? Qu'est-ce donc que l'homme, Ta créature ? Est-il Ton messager et Ta lampe et Ta foudre qui éclaire le monde ? Tu as créé la lumière et la foudre. Seigneur, ah ! si je pouvais trouver dans l'homme toute Ta lumière unie à la force de Ton éclair, comme il me faudrait l'aimer !

Vois, je le rencontre partout, tantôt dans des abîmes, tantôt sur les cimes. Dans quelle direction se meut-il ? La plus merveilleuse de Tes étoiles, s'éloigne-t-elle de Toi ou poursuit-elle sa course vers Toi ? Serait-ce que Tes sublimes et divines pensées, dès lors qu'elles descendraient sur terre, seraient défigurées par les hommes ? Ou bien le plus humble geste humain serait-il déjà une tentative heureuse, un ébranlement plein d'espoir vers les sommets de Ta pensée accessibles dans le lointain ? La misère humaine est-elle le point dernier d'un bel élan de vie que l'on aurait gâché, ou bien est-elle le point de départ obscur d'une laborieuse ascension ?

Ta création entière me devient une énigme, faute d'une possession définitive de l'homme qui la couronne en se l'assujettissant. Je ne sais si la nature n'est pas un jeune être, encore engagé dans la première enfance qui enfin ouvrirait les yeux après une longue inconscience — et, ô merveille, ce sont des yeux humains ? Ou bien la nature n'est-elle plus qu'une ruine branlante qui conserverait dans les recoins moussus de ses vieilles pierres l'étrange pullulement de la vie humaine ?

Cette vie pullulante, faut-il l'interpréter comme un symptôme de décrépitude, de vieillesse et de fin prochaine, ou comme la promesse d'un commencement de vie authentique, qui viendrait remplacer la caducité de Ton œuvre première ? Sommes-nous avec l'homme devant les dernières lueurs de temps révolus ou devant l'aube de la vie éternelle ?

Dans ce cas, cette vie éternelle n'aurait certes guère dépassé le stade de l'enfance. Comme un nourrisson qui doit arracher au vide effrayant de ses yeux ouverts, mais aveugles, le sourire de compréhension avec lequel il accueille la réalité, Ton humanité doit sans doute encore se réveiller du sommeil de l'enfance. Déjà passe parfois comme un éclat furtif sur les traits endormis, un souffle qui permet de deviner l'indicible beauté qu'il nous sera donné de contempler un jour. Durant la longue et terrible histoire qu'il laisse derrière lui, ce merveilleux enfant de Ton esprit a déjà commencé à se développer. Le petit a remué dans son sommeil et ses menottes se sont essayées aux premiers tâtonnements. Dans les prunelles du jeune fauve luit une promesse de bonté. Le jour viendra, n'est-il pas vrai, où Ton enfant sourira comme son Père sourit en le créant dans l'amour ; le jour viendra où ses yeux et sa bouche diront : Père ! Alors nous connaîtront le mystère de l'homme et le secret de Ton éternel amour.

Adaptation française de Peter Lippert :
« Der Mensch Job redet mit Gott ».
par Yves BECKER, O. F. M.

ACTUALITÉS ET DOCUMENTS

L'avenir de l'entreprise privée

Le Times (18-9 *et* 19-9) *publie l'article suivant « d'un correspondant » sur l'entreprise privée et l'économie d'après-guerre :*

« Quel va être le cadre de notre système social après la guerre ? Si concentré que chacun soit sur la tâche immédiate de gagner la guerre, tous se posent cette question aujourd'hui : qu'il s'agisse d'ouvriers d'usines, de soldats ou d'hommes d'affaires dans les conversations de leurs moments de loisir, de spécialistes des affaires sociales chargés d'adresser des rapports aux départements administratifs, de chambres de commerce, de syndicats ou autres organisations en train de préparer leurs programmes. En particulier, quel sera le rôle de l'entreprise privée ? Ce n'est pas là une question nouvelle, mais sous la pression de la guerre les hommes procèdent plus que jamais auparavant à un nouvel examen d'eux-mêmes et de leur philosophie sociale, et les réponses à donner semblent plus urgentes.

« L'entreprise privée d'aujourd''hui est si différente de ce qu'elle était autrefois qu'une nouvelle étude de ses bases s'impose certainement. Les enseignements des philosophes du XIX[e] siècle ne suffisent plus à l'expliquer, car ce qu'ils décrivent n'est pas ce que nous connaissons aujourd'hui. A mesure que les années passaient, des changements essentiels se sont produits, mais si graduels peut-être que seuls ceux qui se consacrent à leur étude se rendent pleinement compte que les théories du passé ne correspondent plus aux conditions du présent. Il est, en particulier, essentiel de souligner deux changements, si l'on veut comprendre le rôle de l'entreprise privée.

Réapparition du monopole.

« Le premier est la réapparition du monopole. Les premiers philosophes du capitalisme le décrivaient comme un système impliquant une concurrence active. L'ouvrier ne pouvait pas être exploité parce que les patrons se disputaient ses services. Le chef d'entreprise était le serviteur, non pas le maître, du consommateur. Il ne pouvait pas demander de prix exorbitants, ou faire des bénéfices excessifs ; il lui fallait toujours s'efforcer d'introduire de nouvelles inventions ; son inefficience avait pour sanction des pertes. Combien différent est ce

tableau du monde que nous connaissons aujourd'hui ! Déjà, avant la guerre, les industries du fer et de l'acier, les transports, les textiles, les constructions navales et tous nos commerces de base étaient surchargés d'accords sur les prix, de contingentements ou de restrictions d'un genre ou d'un autre ; partout, le consommateur avait été détrôné.

« Nous avions atteint ce stade par des voies diverses. Dans certains cas (par exemple, le fer et l'acier) l'organisation technique de la grande production a été le facteur responsable ; dans l'industrie mécanique, les lacunes de notre législation sur les brevets ; dans l'industrie cinématographique et d'autres, les déficiences du marché des capitaux, qui favorisent les grandes firmes aux dépens des petites. (La charmante nouvelle de Stephen Leacock n'explique-t-elle pas combien il est facile d'emprunter 5 millions de livres sterling, et combien difficile d'emprunter un billet de cinq livres ?) La publicité massive a favorisé les grandes firmes ou les cartels. Il s'agit là de forces agissant à l'intérieur du marché lui-même et tendant à l'unification. Dans beaucoup d'industries toutefois, elles n'ont eu que peu d'effet. Laissés aux seuls effets du marché, le coton, le charbon, l'agriculture, et bien d'autres seraient des industries où la concurrence régnerait en maîtresse et qui défieraient tous les efforts pour créer un monopole parce que la petite entreprise est suffisamment efficiente par rapport à son concurrent plus important pour maintenir ses positions. Ici le gouvernement est intervenu et a créé le monopole par décret, non pas tant dans l'intérêt de l'efficience, mais d'abord comme une forme d'aide, pour permettre à l'industrie d'imposer ses consommateurs en élevant ses prix au-dessus du niveau de la concurrence.

« Quelle que soit la voie suivie, le résultat est le même. Pour l'économiste, la définition de la concurrence est qu'aucun chef d'entreprise n'est suffisamment important à lui seul pour influencer le marché par ses décisions. Cette situation n'existe guère aujourd'hui. Dans chacune de nos industries, un ou deux hommes peuvent prendre des décisions, que ce soit pour leurs propres maisons ou pour les cartels qu'ils dominent, de nature à faire monter les prix au delà des moyens de bien des consommateurs, à réduire des milliers d'ouvriers au chômage, à arrêter le progrès technique et à désorganiser tous les projets de construction d'habitations, d'écoles ou d'hôpitaux que des autorités locales peuvent avoir établis. La seule sanction de l'entreprise privée est le marché où règne la concurrence qui la domine. Aujourd'hui, l'industrie s'est haussée au-dessus de l'autorité du marché, sans s'être inclinée jusqu'ici devant aucune autre nouvelle autorité sociale.

« Cela peut paraître étrange en raison de l'idée populaire que la nouvelle tendance digne d'éloge est un grand pas vers l'autorité sociale. N'est-il pas désirable que l'homme apprenne à exercer sa maîtrise sur ce qui l'entoure ? Et quand des hommes d'affaires se réunissent pour exercer une autorité sur les forces impersonnelles du marché, n'est-

ce pas là un cas où l'homme exerce sa maîtrise sur ce qui l'entoure ? Une fois de plus, on voit renaître les propositions en faveur de l'autogouvernement pour l'industrie. Que les firmes utilisant le coton, par exemple, dit-on, se réunissent et se mettent d'accord pour réglementer leur industrie, fixer les prix et les salaires, établir les contingentements, et, d'une façon générale, organiser l'industrie, ou, variante plus libérale, que les syndicats et les patrons se réunissent et forment un comité pour gouverner l'industrie.

« Ce sont là des propositions attrayantes. Elles séduisent ce qui, en nous, croit que la coopération est préférable à la concurrence, et l'organisation à l'anarchie. Mais il ne faut pas nous laisser induire en erreur par des phrases spécieuses. L'autorité de la société implique quelque chose de plus que la soumission de l'homme d'affaire individuel à un comité de ses pairs. Elle implique que le cadre à l'intérieur duquel opère une industrie ne doit pas être établi par cette industrie. L'autogouvernement renforce les intérêts des catégories et leur permet d'établir leurs propres cadres ; même là où il prévoit que les profits du monopole seront partagés également entre le travail organisé et le capital organisé, il est l'ennemi, non l'embryon, de l'autorité de la société.

Séparation de la propriété et de l'autorité.

« Le second changement fondamental qui s'est produit est la séparation entre la propriété et l'autorité. Le philosophe de l'époque victorienne considérait une firme comme une unité où le chef d'entreprise possédait la plus grande partie du capital. La société anonyme a mis fin à tout cela. En droit, l'actionnaire est propriétaire de l'affaire ; en pratique, il n'a que bien peu d'autorité sur elle. L'industrie est menée aujourd'hui par des directeurs dont les intérêts ne sont pas nécessairement identiques à ceux de leurs actionnaires. Dans la plupart des firmes importantes, ils ne sont même pas, sauf en théorie, nommés par les actionnaires. L'actionnaire moyen des compagnies de chemins de fer, des banques, des fabriques de produits chimiques, des industries métallurgiques et autres ne connaît même pas les noms de ses directeurs. Ils sont devenus une caste qui recrute elle-même ses membres. Leurs gains ne varient pas nécessairement avec les bénéfices des firmes qu'ils dirigent ; et ils n'ont pas nécessairement de capitaux importants investis dans l'affaire. Nous avons donné naissance à une nouvelle classe de gouvernants industriels indépendants de l'autorité des actionnaires ou des consommateurs. Ils occupent des situations puissantes et privilégiées d'où ils peuvent dicter leurs volontés.

« Voilà quelles ont été les tendances des cinquante dernières années, — tendance de l'industrie à échapper à l'autorité du marché et tendance de la nouvelle caste de directeurs à assumer l'autorité sur l'industrie. Ces tendances se sont exprimées plus pleinement dans cer-

taines industries que dans d'autres ; mais ce sont partout les tendances dominantes, et il se peut bien qu'elles soient stimulées par le processus de concentration qu'engendre la guerre. Quelle doit être notre attitude envers elles ? L'individualiste peut ne pas s'émouvoir ; il peut dire que si un chef d'entreprise réussit si bien qu'il devient le personnage dominant d'une industrie, personne n'a le droit de s'y opposer ; il peut arguer que les rapports entre l'actionnaire et le directeur sont affaire de négociations privées.

« Le philosophe individualiste est toutefois un peu démodé. Depuis ses beaux jours, les hommes sont devenus plus conscients de leurs responsabilités sociales. Il faut que les institutions demeurent ou disparaissent selon qu'on les juge ou non de l'intérêt de la société. Le pouvoir sur la société sans le contrôle de la société est devenu autant un anachronisme dans le domaine économique du XX[e] siècle qu'on le jugeait un anachronisme dans le domaine politique du XIX[e]. Nous avons toutefois encore à attendre que ce principe soit appliqué. C'est le principe vers lequel un monde fatigué des privilèges et du pouvoir économique arbitraire se tourne de plus en plus.

*

« Le droit pour l'entreprise privée de faire ce qu'il lui plaît n'a jamais fait partie de la philosophie du XIX[e] siècle. L'économiste voyait dans l'entreprise privée le serviteur de la société, non pas son maître. Il la voyait soumise à l'autorité du mécanisme social du marché. Le marché libre et l'Etat peuvent être alternativement les instruments du contrôle social ; là où l'un suffit, l'autre est inutile ; ils sont interchangeables. La théorie du XIX[e] siècle était que le marché constituait une autorité suffisante ; l'intervention de l'Etat était donc inutile et nuisible. Une généralisation aussi étendue ne pouvait être entièrement exacte. Le marché pouvait réglementer les prix, mais les heures et les conditions de travail, la certification des poids et mesures, la protection des actionnaires — cela et bien d'autres choses encore exigeaient des lois positives pour compléter la pression indirecte du marché. La réglementation même des prix devenait nécessaire à mesure que de nouvelles industries naissaient — les chemins de fer, le gaz, l'électricité — là où la concurrence cessait d'opérer. Jusqu'à la guerre de 1914, ces cas demeuraient des exceptions. Aujourd'hui, nous sommes partout devant le monopole ; la « main invisible » a disparu.

Conditions de l'avenir de l'entreprise privée.

« L'entreprise privée a-t-elle un avenir ? Elle ne sera acceptable que si elle redevient le serviteur et non pas le maître. Peut-on opérer cette transformation. Il s'agit de savoir si oui ou non nous pouvons rétablir la main invisible. Si la concurrence peut être rétablie, et si son

rétablissement est désirable, l'efficience de l'entreprise privée et sa contribution sans parallèle au progrès économique constituent de solides arguments en sa faveur. Mais si ce rétablissement est impossible ou indésirable, il faut que l'entreprise privée cède la place à l'autorité nationale et à la direction nationale.

« Dans certaines industries, il serait théoriquement facile de rétablir la concurrence. L'agriculture, le coton, le charbon, certaines parties de l'industrie métallurgique et les transports se sont vu imposer le système du monopole par l'Etat. Abrogez une douzaine de lois, et elles deviendront une fois de plus des industries où s'exercera activement la concurrence. Dans d'autres industries, le monopole est apparu sans mandat direct du gouvernement. Mais la réforme de la législation sur les brevets, l'établissement de facilités de financement pour les petites firmes, et la prohibition de pratiques commerciales indésirables pourraient faire beaucoup pour le rétablissement des marchés libres. Les Américains pensent qu'il est du devoir positif de l'Etat de maintenir un marché sain où règne la concurrence, bien que l'histoire de la législation contre les trusts et de son application ne soit pas particulièrement encourageante. Si nous renforcions la loi, et établissions une commission pour l'appliquer, ne pourrions-nous pas réussir à faire de l'établissement d'un monopole une aventure risquée ? »

Le financement de la guerre en Allemagne

Sous le titre « Qui paie la guerre ? », M. Ferdinand Fried publie l'article suivant dans les Münchner Neueste Nachrichten (2-9).

« La question de savoir combien coûte la guerre et qui en supporte les frais est avant tout une affaire de chiffres assez simple, que n'enveloppe nullement un voile de mystère aussi épais qu'on se l'imagine généralement aujourd'hui. Nos compétences les plus qualifiées, le ministre des Finances du Reich et le secrétaire d'Etat Reinhardt, se sont expliquées ouvertement là-dessus à bien des reprises et le secrétaire d'Etat Reinhardt l'a fait encore tout récemment dans une brochure intitulée : « Que fait-on de notre argent ? » De même, l'Institut allemand d'études économiques a consacré un rapport à cette question, qui a encore inspiré à son président, le conseiller privé Wagemann, un opuscule intitulé : « D'où tire-t-on tant d'argent ? » Enfin les services de la statistique allemande publient régulièrement des chiffres sur notre situation financière ainsi que sur le rendement des impôts, l'évolution de la dette du Reich, la circulation fiduciaire, etc...

Les impôts et le crédit.

« De ces divers éléments se dégage une sorte de règle cardinale pour le financement de la guerre moderne : une moitié des dépenses totales de l'Etat est couverte par les impôts courants, l'autre moitié par le crédit. Si nous tablons pour l'année courante sur une dépense globale de 100 milliards de Rmk, dont 20 milliards environ sont consacrés à des fins non militaires, 50 milliards sont donc fournis par les impôts et 50 milliards par le crédit. Tel est du moins l'état présent des choses ; jadis les chiffres étaient un peu plus bas aussi bien en ce qui concerne les dépenses totales de l'Etat que le montant des impôts. Le rendement annuel des ressources proprement fiscales du Reich accuse l'évolution suivante depuis le début de cette guerre :

Exercice 1939-40	23,5 milliards Rmk.
Exercice 1940-41	27 milliards Rmk.
Exercice 1941-42	30 milliards Rmk.
Exercice 1942-43 .... (estimation)	35 milliards Rmk.

« A cela s'ajoutent encore différentes recettes courantes : les recettes d'administration du Reich, la contribution de guerre des pays et des communes, la contribution militaire du Gouvernement général, la contribution matriculaire du Protectorat et le paiement des frais d'occupation par les pays occupés, toutes recettes que le secrétaire

d'Etat Reinhardt évalue conjointement à 14 milliards Rmk. pour cette année, de sorte que les recettes purement fiscales sont tout près d'atteindre le montant global de 50 milliards de marks.

« Les 50 autres milliards sont fournis par des émissions de crédit. Quelles que soient les modalités de ces émissions, qu'elles proviennent de bons du Trésor, d'autres modes de financement à court terme ou d'emprunts de caractéristiques diverses, la chose est secondaire. D'une façon comme de l'autre, il en résulte toujours un accroissement régulier de la dette publique. Lorsque nous sommes entrés en guerre, nous avions une dette publique totale de 35 milliards ; elle atteint actuellement 150 milliards en chiffre rond. Son accroissement mensuel est estimé aujourd'hui à 4 ou 5 milliards, ce qui correspond sensiblement au chiffre annuel de 50 milliards.

La contribution du revenu national.

« Ceci n'est cependant que l'aspect numérique extérieur de notre financement de la guerre et ce qui importe beaucoup plus, c'est d'en considérer la signification économique. Pour l'apprécier, il nous faut partir du revenu national : quelle fraction du revenu national consacrons-nous à la conduite de la guerre et quelle proportion de cette fraction versons-nous sous forme d'impôts ? Ce calcul nous fera d'abord connaître la grandeur des charges auxquelles est soumis le revenu national et nous éclairera sur les perspectives d'avenir.

« La dernière évaluation du revenu national allemand en fixe le montant à 115-120 milliards Rmk. D'où cette deuxième règle cardinale du financement de la guerre que la moitié environ du revenu national est dépensée pour les frais de la guerre. Pourtant, le tableau se modifie légèrement si l'on fait entrer en ligne de compte les différentes contributions fournies par l'étranger aux dépenses de la guerre. Les contributions militaires et matriculaires, les indemnités d'occupation et plus encore les crédits divers en provenance des autres pays d'Europe que nous mettons à la disposition des échanges commerciaux courants, élèvent estimativement l'ensemble du revenu national existant à 150 milliards Rmk. De ce chiffre, deux tiers sont absorbés par les frais de guerre pris dans leur sens le plus large et il reste encore un tiers de ce revenu national ainsi élargi pour la « consommation civile » proprement dite. Il est naturellement difficile de déterminer la mesure par laquelle ces chiffres s'accordent avec la réalité. Mais nous savons, par l'expérience aussi bien que par nos perceptions, comment nos habitudes de consommation se comportent en comparaison de l'avant-guerre. De toute façon, une consommation civile annuelle de 50 à 60 milliards représente encore un ordre de grandeur acceptable, qui ne s'écarte pas d'une manière directement inquiétante de celle des dernières années normales ; il faut seulement prendre garde que la répartition du revenu national n'est plus aujourd'hui la même que jadis.

« A titre de comparaison, nous citerons la situation de l'Angleterre. Les Anglais, eux aussi, suivent la première des règles cardinales par nous énoncées : une moitié des dépenses est couverte par l'impôt, l'autre moitié par le crédit.

« Seuls les Américains ne sont pas encore aussi avancés, ils tirent un tiers de leurs ressources de l'impôt et les deux autres tiers de l'emprunt, mais ils en viendront sans doute à notre proportion. Le revenu national anglais a été estimé à 576 millions de livres pour l'exercice 1940-41, dont 266 millions ont été distraits sous forme d'impôts, ce qui représente bien la moitié du total environ. Il est vrai qu'à présent les dépenses totales de l'Etat sont plus élevées : elles représentaient près des deux tiers du revenu national et comme les habitudes de la consommation anglaise n'avaient pas été restreintes à l'excès pendant l'année passée, les dépenses privées représentaient également près des deux tiers du revenu national. Cela veut dire qu'à cette époque les Britanniques tiraient à concurrence de 30 % leur revenu national de leur propre substance, de leur fortune nationale. Cette perte de fortune s'est exprimée principalement par la perte des placements anglais à l'étranger.

L'emploi de la fortune nationale.

« L'état actuel des choses montre donc qu'une guerre totale comme celle-ci est sans aucun doute liée chez tous les belligérants à un prélèvement de substance. L'Allemagne aussi est obligée de faire appel pour une part à sa fortune nationale encore qu'elle ne le fasse ni dans la même mesure que la riche Angleterre ni dans la même mesure que pendant la guerre mondiale 1914-18 ; à cette époque, 40 % des frais totaux de la guerre avaient été couverts au moyen de la fortune nationale. En pratique et dans la vie courante, cette perte de substance ou de patrimoine s'exprime par l'ajournement des remises en état, l'usure accrue de l'ensemble de l'appareil de production, l'ajournement des renouvellements, l'emploi de toutes les réserves, de tous les approvisionnements, des stocks nécessaires, etc... A cela s'ajoute encore une perte réelle due à la destruction de valeurs par les bombardements des villes et autres dommages de guerre.

« Nous arrivons ainsi à un point capital pour l'étude du problème du financement de la guerre : seuls ces destructions et ces dégâts, seul cet épuisement de réserves, représentent une perte réelle de fortune nationale et mettent à notre charge pour l'avenir l'obligation de reconstruire et de reconstituer. A l'inverse l'augmentation de la dette du Reich en tant que telle ne constitue ni une perte de patrimoine national ni une perte de substance. La question de savoir comment cette dette sera payée, question qui fait aujourd'hui l'objet de tant de commentaires anxieux, est avant tout une question de technique financière.

Aussi longtemps que cette dette et ses intérêts restent dans le cadre de l'économie nationale, il s'agit toujours d'une question de répartition du revenu national car les impôts que l'Etat devra percevoir ultérieurement pour y faire face reviennent à la nation sous forme d'intérêts. Ils ne sont donc pas perdus pour la consommation et, dans ces conditions, la réduction de la dette ne donne nullement lieu d'appréhender une perte radicale comme il s'en produit en cas de dépréciation monétaire.

« A l'inverse, pendant cette guerre, sont perdues pour la consommation toutes les fractions du revenu qui ne sont pas dépensées directement. Dès maintenant, nous assurons réellement et pleinement le financement de cette guerre en ce sens que nous renonçons à une partie importante de nos anciennes habitudes de consommation. Ce que nous versons à l'Etat sous forme d'impôts, il ne nous est plus possible de le consommer ; mais il en est exactement de même pour les sommes que nous mettons à la disposition de l'Etat par voie d'emprunt. Ou inversement : tout ce que nous ne consommons pas effectivement, l'Etat le prend pour le financement de la guerre. En conséquence, dès maintenant nous payons la guerre en ce sens que nous réduisons notre consommation et notre train de vie, comme il est de notre devoir à tous de le faire aujourd'hui pour sauver notre peau.

« Voilà la véritable source du financement de la guerre. Tout le reste ne redevient problème qu'en vertu du « mystère de l'argent ». Nous n'avons pas à nous en inquiéter : les privations et les pertes que nous subissons aujourd'hui, nous n'aurons pas à les supporter plus tard puisqu'elles existent dès maintenant. C'est pourquoi le retour à une vie économique normale s'effectuera, abstraction faite de la réparation des destructions réelles, beaucoup plus vite que ne le croient ceux qu'aujourd'hui encore effraie le fantôme de l'argent. »

Ferdinand Fried.

REVUE DES LIVRES

P. Paul DONCŒUR. — **Péguy, la Révolution et le Sacré** — A l'Orante, Lyon, 160 pages. Prix : 30 fr.

L'ouvrage du Père Doncœur apporte à la réflexion des hommes de ce temps une grave et délicate matière. Il a eu raison de ne pas craindre de leur proposer, en le mettant dans son contexte actuel, le problème capital du sacré.

Le livre, en effet, ne s'adresse pas aux érudits comme un ouvrage de pure science. Né de l'observation de notre « monde moderne » comme disait Péguy, ce livre s'engage au plus vif et au plus profond de notre décadence spirituelle et sociale. En suivant Péguy, dont ce fut la préoccupation majeure, le père Doncœur estime justement que la source du mal qui dissocie notre société et qui, particulièrement, a décomposé la substance française, est la disparition quasi universelle du sacré. Par conséquent, nulle restauration ne sera solide et vivante à moins de porter son effort jusqu'à ce fond dernier. Nulle reconstruction politique, sociale, morale, religieuse même ne sera durable, si elle ne s'appuie pas sur ce fondement inébranlable de toute société humaine.

En effet, si le matérialisme ruine tout absolu, et entraîne le scepticisme doctrinal, pour ne plus reconnaître que des valeurs relatives et précaires, on peut bien essayer des équilibres habiles oú forcés, mais nul assemblage ne pourra tenir qu'un temps. C'est la maison construite sur le sable.

Le sacré, c'est l'absolu qui échappe aux caprices des hommes, s'érige en valeur inviolable, réclamant de tous le respect indiscuté. On ne peut concevoir une société qui ne proclame pas certains absolus, dont elle n'admet pas la discussion. La question se pose alors de connaître les titres des absolus qu'elle invoque, des sacrés dont elle impose le respect.

Toutes les sociétés antiques ont identifié ces éléments sacrés avec l'ordre divin et c'est pourquoi elles sont sacrales. Toute la cité, depuis le roi jusqu'au poète, depuis l'assemblée du peuple jusqu'aux jeux Olympiques, est régie par un système religieux qui mêle la prière, le sacrifice, l'interrogation des dieux à toutes ses activités : familiales, économiques, militaires ou politiques.

Le mouvement de la société moderne, depuis le XVIe siècle surtout, a été commandé par un rationalisme de plus en plus osé, qui a, pour ainsi dire, profané en le dissociant cet état primitif. Ainsi s'est

constitué, en dehors de la religion qui était encore une religion d'Etat, un ordre laïque, jaloux de son autonomie. Allant plus loin, le rationalisme a réduit à de pures valeurs empiriques les principes jusqu'ici considérés comme universels et intangibles. L'ordre laïque lui-même s'est séparé de toute philosophie dogmatique. Et le laïcisme contemporain a évacué tout élément transcendant à la discussion et à l'examen ; l'autorité, les contrats, le travail, la famille, l'éducation, l'amour lui-même ont été vidés de toute substance et voués à la précarité la plus inconsistante, à l'inanité la plus décevante.

Le Père Doncœur, ayant analysé cette œuvre de destruction qui sape l'ordre religieux lui-même, propose à tout observateur sincère du désordre présent de commencer l'œuvre révolutionnaire à ce tout premier palier où seraient rétablies, serait-ce sous leur forme la plus humble, les valeurs sacrées primordiales.

On s'étonnera peut-être que l'auteur ne fasse pas ici d'abord appel au divin, sans lequel le sacré est inconcevable. Mais c'est oublier précisément qu'il n'entend pas s'adresser à ceux, aux chrétiens notamment, pour qui cet ordre sacré est acquis. Il a parfaitement raison de s'adresser aux gens du dehors, à ceux (ne sont-ils pas multitude aujourd'hui) qui, ayant un sentiment confus du sacré, mais n'ayant aucune attache religieuse, et même y répugnant, pressentent que toute reconstruction sociale exige la remise en valeur de certaines notions premières, comme celles du respect, de la bonne foi, de la fidélité à la parole donnée, de la personne humaine, de la pitié, etc.

Les chrétiens, ou en général les croyants, sauront que c'est une référence à l'absolu de Dieu qui fait le titre incontestable de ces valeurs. Mais ils doivent comprendre que débuter par l'exigence de la foi avec des incroyants qui n'ont même plus le sens religieux embryonnaire, c'est rompre dès l'abord toute collaboration, voire toute conversation, tout contact. Comme il est possible à des hommes de s'accorder sur un respect absolu de la vérité et de la justice, alors que par une inconséquence fréquente ils ne fondent pas ce respect sur Celui qui est la Vérité et la Justice, ainsi sera-t-il possible, d'une façon générale, à ces mêmes hommes, de s'entendre sur un sentiment commun du sacré alors même qu'ils n'en ont pas perçu toutes les impérieuses requêtes.

Telle est la pensée directive de ce livre, tout palpitant des désarrois et des angoisses de ce temps. Certains estimeront que les espérances de révolution vraie qu'il propose sont illusoires. On ne peut cependant reprocher à l'auteur une intention mal fondée. Avec fermeté, le Père Doncœur marque les voies où il serait dangereux de s'engager à la suite de certains prophètes. Sa préface, d'une précision doctrinale parfaite, et sa conclusion ne laissent à cet égard aucune hésitation, aucune possibilité d'égarement pour des esprits droits et prudents. Les chrétiens comprendront à lire ses pages finales qu'à aucun instant le

Christ, la personne sacrée par excellence, n'était absente de son esprit. Avec une grande charité intellectuelle, toute inspirée des exemples mêmes du Christ, l'auteur n'a pas voulu rebuter par une présentation prématurée ceux que, seule, une longue acclimatation rendra accessibles à des pensées qu'ils ne soupçonnent pas.

Ce petit livre qui est loin d'être un traité clos, suscitera chez tous, croyants, incroyants de bonne foi, une méditation fructueuse. Et peut-être que, dans un pays aussi divisé que le nôtre, beaucoup, qui se croyaient irréductiblement étrangers ou ennemis, seront surpris de découvrir qu'ils sont de la même famille spirituelle, travaillés par trente générations de pensée et de vie chrétiennes qui, à leur insu souvent, les inspirent et même les commandent.

Les exemples de Psichari et celui de Péguy, sur lesquels s'achève ce beau livre, où tout se tient, où abondent les pages éblouissantes de grandeur et de clarté, révèlent dans quelles voies sont engagées, à leur insu, par la grâce de Dieu, les âmes de notre peuple, loyales à la lumière.

Gustave DESBUQUOIS.

Louis LAVELLE. — **La Philosophie française entre les deux guerres** — Editions Aubier, Paris, 1942. 280 pages.

Nous saurons gré à M. Lavelle d'avoir ici recueilli et classé les plus importantes de ses chroniques philosophiques publiées par *le Temps :* Un certain nombre d'études sur Descartes, des vues d'ensemble sur Maine de Biran, J. Lachelier, H. Bergson, sur MM. Ed. Le Roy et Maurice Blondel, sur MM. Brunschvicg, Lalande et Meyerson, ainsi que quelques notes sur diverses publications et courants de pensée contemporains. On y retrouve avec plaisir les qualités maîtresses de M. Lavelle : cette bienveillante courtoisie qui sait voir le meilleur de chaque philosophie sans abdiquer devant ses insuffisances, et cette lucidité, cette simplicité bien françaises qui rendent accessibles à tous les plus profondes spéculations. Ces pages de l'histoire de la philosophie ont de plus le mérite de nous faire saisir dans la pensée française une véritable continuité, d'aspect à la fois psychologique et métaphysique, avec une profonde signification spiritualiste que le positivisme avait quelque peu obscurcie. Avec *Le Moi et son Destin,* cette « chronique philosophique » inaugure une série qui complètera heureusement les volumes si pleins d'enseignements de la « Philosophie de l'esprit » (aux mêmes éditions Montaigne).

Emile DELAYE.

Œuvres choisies de Maine de Biran — Introduction par Henri Gouhier, professeur à la Faculté des Lettres de Lille — Aubier, éditions Montaigne, Paris, 322 pages.

On remarque de plus en plus aujourd'hui l'influence exercée par

Maine de Biran sur le développement de la philosophie française du XIXe siècle et plus encore des dernières années. D'où l'intérêt d'un contact direct avec l'œuvre birannienne. Le présent volume répondra à l'attente des lecteurs désireux d'éclairer les penseurs contemporains par leurs sources. On y trouvera non des morceaux choisis mais un choix d'œuvres correspondant aux diverses étapes de la pensée de Biran. M. Henri Gouhier a fait précéder ces textes d'une introduction savante et d'une bibliographie des écrits publiés du philosophe. L'introduction fait connaître l'homme, ses contradictions intimes et leur influence sur les réflexions du philosophe. On a ainsi un excellent moyen de pénétrer cette riche pensée.

Claude BIED-CHARRETON.

Claude CAHEN-PÉREIRA. — **Grandeur et Décadence de l'idée de souveraineté dans la science juridique** ; Contribution à l'histoire de la Philosophie du Droit — Imprimerie du Sud-Ouest, 6, rue Sainte-Ursule, Toulouse. 418 pages. 1941.

L'objet de cette thèse, car il s'agit d'une thèse, est d'analyser un certain nombre de doctrines juridiques et de proposer un essai doctrinal. L'auteur présente donc successivement : les classiques français, parmi lesquels Esmein, les classiques allemands, puis quatre modernes français ou étrangers : M. Hauriou, L. Duguit, J. Laski, H. Kelsen. L'exposé est objectif, juste, clair ; la critique brève. On regrettera cependant que l'auteur ne serre pas davantage son sujet : le problème de la souveraineté, qu'il s'agit pourtant de discuter, n'est pas assez précisé et bien des développements sont trop loin du débat. On aimerait aussi que les citations, qui sont abondantes, se distinguent mieux du texte lui-même ; il fallait mettre des guillemets au début de chaque ligne citée ou changer de typographie. Quant aux références, elles sont négligées : le nom de l'auteur est donné ou omis, le titre de l'ouvrage est généralement approximatif, à moins qu'il ne soit erroné. Ne parlons pas des coquilles : elles sont innombrables. C'est dommage. L'ouvrage n'en demeure pas moins intéressant. Il prélude heureusement à l'histoire des doctrines juridiques qu'il faudra bien écrire un jour.

André DESQUEYRAT.

A. D. SERTILLANGES, O. P., Membre de l'Institut. — **La Vie Française** — Aubier, Editions Montaigne, Paris, 1942. 253 pages.

Précieux recueil d'articles où le R. P. Sertillanges, infatigable jusqu'au bout, apporte une fois encore à la rénovation de notre patrie le concours de sa vaste et solide expérience de philosophe et de moraliste. Beaucoup moins examen direct, dont on a parfois abusé, des

erreurs et des fautes du passé, que proposition judicieuse des moyens et méthodes d'une pensée saine pour une action appropriée. Le tout en forme de causeries familières qui portent sur tous les sujets les plus actuels : de la famille, du travail, du service social à l'art et aux lettres, à la civilisation chrétienne dans l'ordre européen à venir, en passant par certaines questions de politique intérieure, doctrinalement envisagées. La préoccupation première et partout soulignée de l'auteur est d'éduquer, redresser, fortifier la conscience individuelle : pierre d'angle et assise première des sociétés et de tout l'ordre humain. Rien de durable ne sera édifié, toute organisation sera déficiente, si la conscience d'un chacun n'est pas la règle sûre et sûrement appliquée du travail reconstructeur.

Louis BARDE.

Raymond de SAINT LAURENT. — **Méthode progressive et complète de culture psychique** — Editions Edouard Aubanel, Avignon, 1942. 348 pages. Prix : 50 fr.

L'auteur, qui dirige une « collection de culture psychique », a condensé en cet ouvrage le meilleur de ses leçons et livré sa méthode.

Nul charlatanisme dans les conseils de bon sens que M. de Saint Laurent série au cours de chapitres sur l'hygiène corporelle et mentale, l'emploi du temps, la saine utilisation de l'observation, du jugement, de la décision, la culture de la volonté, de la mémoire, de l'imagination. C'est à une raisonnable auto-suggestion, à l'utilisation rationnelle des temps de repos, à l'éducation progressive de la maîtrise de soi par de petits efforts, que revient sans cesse l'auteur. Il reprend ainsi, sous forme d'enseignement méthodique, la doctrine qui fit le succès des traitements psychiques du Dr Vittoz.

Son ouvrage, écrit avec une grande simplicité et bonhomie, ne sera pas utile qu'aux déprimés, aux instables, aux nerveux, il rendra service à tous les éducateurs.

Pierre FAURE.

Maurice BOUVIER-AJAM et Raymond MARCELLIN. — **Les principaux problèmes de l'orientation professionnelle** — Editions Chiron, Paris, Clermont-Ferrand. 128 pages. Prix : 24 fr.

D'apparence modeste et sous un petit volume, l'ouvrage de MM. Bouvier-Ajam et Marcellin présente une vraie somme des questions intéressant l'orientation professionnelle.

Les auteurs analysent, de façon approfondie et fort pertinente, le problème social et moral posé par la notion même d'orientation professionnelle dans un monde qui commence d'échapper au libéralisme, mais n'est pas encore parvenu à une structure corporative. Ils précisent les nombreuses collaborations que requiert une orientation profession-

nelle pour être efficace et saine. L'ouvrage réunit, en outre, une série d'intéressantes études sur la question toujours discutée de la liaison entre l'Office de placement et le Centre d'orientation, sur le statut juridique et administratif français de l'orientation professionnelle à l'heure actuelle, sur les principes politiques et sociaux dont s'inspirent les différents pays dans leur organisation de l'orientation professionnelle, et, enfin un court mais suggestif résumé de l'histoire de l'orientation professionnelle.

Une bibliographie sélectionnée, fort à jour, complète cet ensemble vraiment remarquable qui peut servir de manuel d'initiation et de référence.

Pierre FAURE.

1° **Le Problème de l'Alcoolisme** — Bloud et Gay, Paris, 1942. 159 p. — 2° Eve BAUDOUIN. — **La lutte contre l'alcoolisme** — Les publications sociales agricoles, 90, rue St-Dominique, Paris. Mai 1942. 70 pages. Prix : 9 fr.

Le but de ces deux études est identique : dénoncer les méfaits de l'alcoolisme qui sévissaient au point que la France détenait le record mondial de la consommation de l'alcool.

L'impression, la division en paragraphes, la précision des titres et sous-titres donnent au premier l'allure d'un manuel. Avec netteté il précise l'action physiologique de l'alcoolisme, son influence sur la mortalité, la morbidité, les accidents du travail et de la circulation, la dégénérescence de la race, la dissolution des liens familiaux ; puis il énumère les moyens de lutte contre le fléau, les organisations et institutions existantes, il analyse l'état présent de la législation et décrit ce qui se fait à l'étranger.

Les 70 pages de texte serré mais très lisible de la brochure de Mme Eve Baudouin plaident la même cause en une forme plus littéraire et en insistant sur l'exorbitant et néfaste privilège qu'avaient acquis les bouilleurs de crû.

Ces deux publications destinées à la propagande rassemblent une excellente documentation pouvant servir à des conférences et à des cercles d'études.

Gabriel ROBINOT MARCY.

Noël DROGAT. — **Le Paysan des origines à nos jours** — Editions Spes, Paris, Issoudun. 122 pages. Prix : 27 fr.

Simple d'écriture, nourri d'une belle érudition qui ne s'affiche pas, précis et ferme dans l'exposé de la lente évolution qui a conduit notre paysannerie française, de ses premières origines jusqu'à l'entreprise récente de rénovation terrienne, ce petit volume est apte excellemment à l'éducation nationale de notre jeunesse rurale. Il fait la

synthèse d'innombrables études savantes de détails, corrige les partialités obtuses de plusieurs manuels, montre surtout, en liaison heureuse avec les événements politiques et militaires, sans se laisser étouffer par eux, la continuité de patience, de peine, d'attachement au sol, du traditionnel esprit « propriétaire » qui caractérisent le paysan français.

Les détails concrets, anecdotes, traits de mœurs, textes documentaires, évaluations chiffrées, etc., sont forcément limités en nombre, mais, bien choisis, sont significatifs. Il appartiendra aux maîtres qui utiliseront ce livre, en diverses régions, d'y adjoindre, en place voulue, en les y fondant, les données de l'histoire locale : chose assez aisée et excellente méthode. L'illustration est fort bien adaptée, en son heureuse abondance, et, chose point commune, les dessins originaux, très parlants, sont prestement enlevés.

Souhaitons à cet ouvrage large entrée dans nos écoles de village, dans les bibliothèques paroissiales de campagne et de J. A. C., et aussi dans la salle commune de nos fermes.

Louis Barde.

Docteur P. Delore. — **L'Education de la santé** — Flammarion, Paris, 1941. 141 pages. Prix : 12 fr.

Le Dr Delore, qui collabore à un Centre régional d'éducation sanitaire, a écrit cette brochure avec la préoccupation du praticien catholique devant les responsabilités de la Révolution nationale en matière d'hygiène et de santé.

L'hygiène est affaire d'éducation et de morale. L'individu doit maintenir la santé de son corps pour lui-même et pour la communauté. Le corps est le serviteur de l'âme. L'éducation de la santé est un comportement, une attitude devant la vie. Elle est évidemment familiale, mais aussi d'ordre national : école, presse, cinéma. L'ordre nouveau exige une vie plus conforme aux lois naturelles et aux vrais besoins humains.

L'auteur termine par l'exposé de quelques réalisations à l'étranger et l'élaboration d'un plan pour la France.

Yves Comte.

Robert Dufourg. — **Le Procès des Ministres de Charles X** — Librairie Raymond Picquot, Bordeaux. 220 pages.

M. R. Dufourg nous retrace dans ce volume l'histoire du procès des Ministres de Charles X, jugés et condamnés pour avoir signé les Ordonnances.

Après un exposé de la situation politique et un rapide résumé de la Révolution de Juillet, nous voyons se dérouler l'instruction à la Chambre des Pairs d'abord, puis les péripéties du procès au milieu

des troubles, en face de l'émeute qui menace. Le portrait des ministres, leur passé politique, leur caractère, le jugement lui-même, avec le réquisitoire et les plaidoiries, se succèdent, où se manifestent l'attitude si digne des accusés, refusant de charger le roi en exil, celle de leurs défenseurs, les rancunes et l'acharnement de l'accusation. Après le verdict enfin, l'escamotage des condamnés soustraits à la fureur des émeutiers grâce à l'esprit de décision du Ministre de l'Intérieur.

Le récit est alerte, bien conduit ; le livre se lit avec intérêt. C'est une étude instructive : il y a là toute une époque, avec ses passions politiques violentes, ses erreurs, ses générosités aussi et ses grandeurs. La dignité et la tenue morale des accusés, la noblesse de sentiments et le ton des défenseurs, la violence des accusateurs sont des leçons qu'il ne peut être qu'utile de relire, encore qu'à des titres divers, dans les jours que nous vivons.

Jacques PERRIN-BEAUSSIER.

Henri CRAS. — **Jaguar-Chacal-Léopard** — Ed. Séquana, Paris, 1942. 162 pages.

Les lecteurs de *Cité Nouvelle* se rappellent les articles si vivants parus ici-même, en 1941 sous le titre « Ceux du Jaguar ». Levant le voile de l'anonymat, leur auteur publie en volume ses souvenirs, qu'il a complétés de quatre chapitres relatifs à l'odyssée du Léopard et du Chacal. La bataille pour Boulogne, vue de la mer, n'a pas sous la plume de M. Henri Cras la même valeur de témoignage vivant que la bataille pour Dunkerque. Celle-ci, complétée par tous les noms propres de ses héros, est marquée de cette simplicité poignante qui fit l'intérêt de ces articles et leur confère la valeur d'un document de première importance.

Victor DILLARD.

LES ÉVÈNEMENTS

10 *novembre.* — Le Maréchal Pétain prend le commandement en chef des forces de terre, de mer et de l'air.

Mgr Piguet célèbre à Clermont le deuxième centenaire de la mort de Massillon.

11 *novembre.* — Les troupes allemandes franchissent la ligne de démarcation. Le Maréchal Pétain proteste solennellement auprès du Maréchal Von Rundstedt.

Combats locaux dans le Caucase.

Une messe est célébrée à Vichy à l'occasion de l'anniversaire de la mort du Général Huntziger.

13 *novembre.* — Nouveau et violent bombardement de Gênes par la R. A. F.

14 *novembre.* — Le Brésil et la République de Panama rompent leurs relations avec la France.

15 *novembre.* — Une nouvelle et importante bataille est engagée au large des îles Salomon.

En Libye, les troupes germano-italiennes ont évacué Tobrouk et poursuivent leur repli vers l'ouest.

17 *novembre.* — En raison des circonstances exceptionnelles, le Maréchal Pétain désigne comme suppléant éventuel du chef de l'Etat le Président Laval et l'autorise à promulguer lois et décrets sous sa seule signature.

18 *novembre.* — Selon certaines informations, les troupes de l'Axe seraient en contact avec les troupes anglo-américaines en Tunisie.

L'Espagne a procédé à une mobilisation partielle en vue de faire respecter ses frontières.

19 *novembre.* — Le Maréchal Pétain s'adresse aux Français à la radio : « Vous n'avez qu'un seul devoir : obéir — Vous n'avez qu'un seul gouvernement : celui à qui j'ai donné le pouvoir — Vous n'avez qu'une seule patrie que j'incarne : la France. »

MM. Gibrat et Auphan, respectivement Secrétaires d'Etat aux Communications et à la Marine, démissionnent. Par décret, le portefeuille du premier est confié à M. Bichelonne, déjà Secrétaire d'Etat à la Production industrielle ; l'amiral Abrial est nommé en remplacement

du second. M. Cathala est nommé Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances.

Sur le front du Caucase, des unités allemandes ont pénétré dans des positions soviétiques au nord de Touapsé.

20 *novembre.* — M. Laval proclame à la radio la nécessité de développer la politique de Montoire : « Il ne peut y avoir d'Europe sans la France et son Empire... Le Gouvernement n'a jamais rien dit ou fait qui puisse expliquer ou justifier de la part des Etats-Unis une politique d'hostilité permanente contre notre pays... Il faut avoir le courage de choisir une politique et de s'y tenir. »

Dans la boucle du Don, de violents combats se déroulent.

En Afrique du Nord, Benghazi a été évacuée par les troupes de l'Axe. Le général Von Thoma, commandant de l'Afrika-Korps, a été fait prisonnier.

Le Saint-Père adresse à l'archevêque de Gênes une lettre où Il exprime sa douleur pour les épreuves que viennent de subir les habitants de cette ville.

23 *novembre.* — Message du Maréchal Pétain aux Français et Indigènes de l'A. O. F.. : « Soldats, marins, aviateurs... vous avez rempli votre mission. Il dépend encore de votre héroïsme et de votre fermeté que, dans la tourmente, il existe une parcelle de la terre d'Afrique sur laquelle flotte le drapeau de la France. »

24 *novembre.* — Double offensive soviétique au nord-ouest et au sud de Stalingrad.

Le deuxième centenaire de la naissance de Pie VII a été célébré à Césène, sa ville natale, en présence des autorités de la province et d'un représentant du ministère de l'Education Nationale.

25 *novembre.* — Mgr Calvet, prélat de Sa Sainteté, est nommé prorecteur de l'Institut catholique.

Le gérant : Louis Laboureur. IMP. LABOUREUR ET CIE. ISSOUDUN (INDRE)

Editions de l'Orante

2, Grande-Rue — LA MULATIÈRE (Rhône)

Paul DONCŒUR

PÉGUY

La Révolution et le Sacre

PEGUY ET LA REVOLUTION NATIONALE. — « Il est si difficile de faire la révolution. » — « La lutte est entre tous les autres mondes ensemble et le monde moderne. » — « Et je dirai que rien n'était aussi sacré. »

LA REVOLUTION POUR LE SACRE. — L'axe de notre révolution. — De la notion analogique du sacré. — La restauration du sens du sacré. — Quelques aspects nouveaux de la cité. — Le rassemblement.

LE CHRETIEN ET LE SACRE. — Le Christ et le sacré. — La défaillance des chrétiens. — Retours en chrétienté.

EPILOGUE. — Quis Deus, certum est.

Pour les commandes s'adresser aux Editions de l'Orante, 2, Grande-Rue, La Mulatière (Rhône). Le volume : 24 francs. Edition de luxe sur vélin : 50 francs.

Editions "SPES" - Issoudun

F. MARDUEL

LA PROVIDENCE

Une brochure de 60 pages : **7 fr. 50** ; franco : **8 fr. 60**

Pour toutes commandes d'ouvrages, écrivez aux Editions Spes à Issoudun (Indre), ou chez tous les Libraires catholiques. Mandats au nom de M. Lucien Keller, à Issoudun. C. C. P. Lyon 904-40.

Editions " SPES " - Issoudun

RÉÉDITION :

R. P. CHARMOT

L'AMOUR HUMAIN

DE L'ENFANCE AU MARIAGE

Il ne peut y avoir de bonheur que dans une vraie et haute conception de l'amour. L'amour sauve ou perd la jeunesse selon l'idée qu'on s'en fait.

Le mérite de cet ouvrage est qu'il expose une doctrine sur la conduite de l'amour humain.

Le texte peut être mis dans toutes les mains, à partir de l'âge ou Dieu lui-même fait naître l'amour dans le cœur.

1 volume de 316 pages, **35 fr.** ; franco **40 fr.**

Une nouvelle brochure du Chanoine TURCQ

" NOUS NOUS COMPRENONS "

Dédié aux pères et aux mères de bonne volonté

OPUSCULE I :

Je comprends ma femme.
Je comprends mon mari.

OPUSCULE II :

Nous comprenons les enfants.
Nous comprenons la maison.

Brochure de 96 pages : 12 fr., franco 13 fr. 80

Pour toutes commandes d'ouvrages, écrivez aux Editions Spes à Issoudun (Indre), ou chez tous les Libraires catholiques. Mandats au nom de M. Lucien Keller, à Issoudun. C. C. P. Lyon 904-40.